

LA TAXE MUNICIPALE AUGMENTEE DE QUARANTE POUR CENT

LE CONSEIL SUIT LA LOI. — LE MAIRE PAGE SE SE-
PARE DE SES ACOLYTES SUR LE BUDGET.

Ce que nous avions prévu est arrivé.
Pour faire face aux dépenses exorbitantes du nouveau régime le conseil municipal, forcé de le faire par la loi, a augmenté la taxe foncière générale de trente cents. Elle était de quatre-vingt cents l'an dernier et cette année elle sera de une piastre et dix cents dans le cent dollars.

Cette lourde taxe suffira à peine à payer les dettes contractées l'an dernier et à équilibrer un budget dans lequel les dépenses ont été réduites au plus strict nécessaire.

Comme nous l'avons démontré dans nos articles précédents le groupe qui a conduit à l'hôtel de ville depuis deux ans avait essayé de tromper de nouveau l'électorat en préparant un budget duquel on avait fait disparaître le paiement d'une somme de soixante et dix mille piastres à la Banque Nationale échéant cette année. Cette diminution aurait permis au notaire St-Germain et à ses acolytes de n'augmenter la taxe que de quinze pour cent alors qu'elle devait l'être en réalité d'au moins quarante pour cent. Pour tromper les électeurs qui ne font pas partie du nouveau clan municipal quel qu'un avait fait disparaître dans les copies du rapport quatre des pages les plus importantes, celles dans lesquelles les vérificateurs établissent le déficit réel dans les dépenses de l'an dernier. Ce déficit réel s'élevait à la somme de \$35,465.75 alors que M. St-Germain n'avait inscrit dans son budget comme déficit total que la somme de \$10,098.14 ce qui faisait une différence de \$25,000.00 piastres environ, soit un montant égal au produit d'une augmentation de taxe de trente cents dans le cent dollars.

Heureusement que les membres du conseil ont écarté la mèche. La majorité dut suivre la loi pour éviter de nouveaux procès à la ville et pour faire connaître la vraie situation des finances aux contribuables: elle a voté contre le budget du notaire Horace St-Germain et elle a décidé d'en faire préparer un basé sur le rapport des auditeurs et sur l'état véritable des finances de notre ville.

Le but de cette tactique de M. St-Germain et de ses acolytes était de renvoyer sur le nouveau conseil le devoir de faire payer par une augmentation de taxe les déficits et les excès de leur administration.

"Le Courrier", dans son dernier numéro, veut rejeter sur les amis de l'ancienne administration la responsabilité de l'augmentation de la taxe. Il est démenti carrément par l'attitude du maire Pagé lui-même qui a voté pour le nouveau budget lorsqu'il a été soumis à l'assemblée du comité des Finances tel que le constate le rapport suivant:

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE ST-HYACINTHE

Procès-verbal de la séance du comité des finances, tenue après due convocation de ses membres par le greffier, ce jour, au lieu ordinaire des délibérations du conseil en comité: sont présents: Son Honneur le maire Pagé, membre ex-officio, et les échevins Guillet, Richer et Létourneau.

En l'absence du président, l'échevin Létourneau appuyé par l'échevin Richer, propose que l'échevin Guillet préside cette assemblée. Adopté.

Selon une résolution du conseil municipal en date du treize avril courant, le comité procède, ainsi qu'il en a été chargé, à la préparation du budget municipal pour l'année mil neuf cent trente-deux.

Le travail étant complété selon que copie est annexée aux présentes, l'échevin Richer appuyé par l'échevin Létourneau propose et il est résolu que le budget tel que présentement préparé soit soumis pour approbation à la prochaine réunion du conseil.

Et la séance est levée.

(Signé) J. L. Guillet,
Président.
" M. A. David,
Secrétaire.

Saint-Hyacinthe, ce vingtième jour d'avril mil neuf cent trente-deux.

Vraie copie,
M. A. David
Greffier.

Non seulement M. Pagé a voté pour l'adoption du budget nouveau au comité des Finances mais il a déclaré à qui voulait l'entendre que si le vote sur le budget était cinq contre cinq, comme on le prédisait en certains quartiers, il enregistrerait son vote prépondérant en faveur de ce budget qui est un budget honnête et qui impose la plus faible taxe qui pouvait être prélevée cette année suivant la loi, la justice et le bon sens.

Le maire sur cette question s'est séparé du groupe dont il fait partie et il a lieu de le féliciter de l'avoir fait. Il a été le seul des cinq mousquetaires à avoir le courage de payer les dettes et les dépenses formidables que ce groupe a faites depuis qu'il contrôle les affaires à l'hôtel de ville.

Alors que la loi faisait un devoir au notaire St-Germain et à MM. Sylvestre, Mongeau et Payan d'imposer une taxe suffisante pour payer la dette qu'ils ont contractée à la Banque Nationale sur la garantie des revenus de 1932 ils se sont dérobés et ils ont voté contre l'augmentation de la taxe dont ils sont responsables.

Ils n'ont fait en cela que continuer leur politique déplorable d'essayer de se rendre populaires en gaspillant l'argent de la ville, en ne percevant pas les taxes dues au trésor municipal et en essayant par tous les moyens condamnables de s'attirer la faveur populaire au détriment de l'intérêt public. Ces gens ont cru qu'on pouvait impunément jeter l'argent de la ville par les portes et les fenêtres sans que les contribuables puissent être appelés à payer de leur vivant pour cette mauvaise administration. Malheureusement pour eux la loi prescrit, pour sauvegarder les propriétaires, que les conseils municipaux ne peuvent plus emprunter même avec l'approbation des contribuables pour payer les déficits créés depuis le 28 mars 1928.

La législature a adopté cette loi pour faire cesser le gaspillage de la nature de ceux qui ont été commis ici en 1930 et 1931 en forçant les conseils municipaux qui se sont rendus coupables de ces excès à prélever directement par une taxe foncière les montants nécessaires au paiement immédiat des déficits accumulés.

Les contribuables savent alors quels sont ceux qui sont responsables de la mauvaise administration et ils peuvent voir à les remplacer lorsqu'ils demandent un renouvellement de

leur mandat. Anciennement les conseils municipaux pouvaient emprunter pour payer les déficits mais à l'heure actuelle cela n'est plus permis par la loi.

Son Honneur le maire Pagé et la majorité du conseil qui ont voté en faveur de la taxe ne pouvaient pas faire autrement pour faire honneur à leur serment d'office.

Personne plus que nous n'est, dans la ville, en faveur de la taxe la plus basse possible mais pour tenir les taxes basses ils faut faire cesser le gaspillage et le moyen de faire disparaître les dépenses inutiles c'est de les faire connaître au public, quand elles existent. Si la loi avait permis à la nouvelle administration d'emprunter sans limite, comme elle a voulu le faire pour cacher ses déficits, la situation de la ville aurait pu être tout à fait compromise avant que les contribuables ne s'en aperçoivent.

Nous regrettons que Son Honneur le maire et la majorité échevinale, consciencieuse de ses devoirs, aient été obligés d'augmenter si considérablement notre taxe mais cette augmentation aura pour avantage de faire connaître aux contribuables le genre d'administration que nous avons eue à l'hôtel de ville depuis 1930 et les éclairera dans le choix qu'ils auront à faire de leurs représentants au cours de juillet prochain.

L'erreur commise par les électeurs municipaux en 1930 aura coûté à la ville en deux courtes années une centaine de mille dollars environ; il est regrettable qu'il en coûte si cher pour apprendre à un certain nombre de nos contribuables que l'on a tort parfois d'être fatigués d'être bien administrés depuis de nombreuses années.

MISE AU POINT

CE N'EST PAS LE NOTAIRE SAINT-GERMAIN QUI A
SUPPRIME LES FEUILLETS MANQUANT. — LA
SUPPRESSION A ETE ADMISE. — QUI EN EST
RESPONSABLE ?

M. le notaire Horace St-Germain nous fait tenir une longue lettre pour nous informer qu'il n'a rien eu à faire personnellement dans la suppression des quatre pages qui manquaient dans les copies du rapport des auditeurs quand on les a remises aux échevins.

Il ajoute même qu'il n'a eu connaissance de ces quatre feuillets que comme les autres échevins et qu'il les a vus pour la première fois quand il les a trouvés, comme d'ailleurs ses collègues, sur son pupitre à la séance du mercredi 20 avril.

Nous n'avons jamais accusé ni voulu accuser le notaire Saint-Germain d'avoir fait disparaître lui-même ces feuillets, directement ou indirectement, et nous n'avons aucune raison de douter de sa parole sur l'incident de la suppression de ces feuillets; c'est pourquoi nous acceptons son affirmation à ce sujet.

Puisque ce n'est pas monsieur Saint-Germain qui a supprimé ces feuillets essentiels à la compréhension du rapport des auditeurs qui réfèrent à une des pages manquant, qui donc les a supprimés ?

La suppression a été admise puisqu'à la séance suivante on en a fait distribuer des copies aux échevins.

LA TAXE UNIVERSITAIRE

ASSEMBLEE DE PROTESTATION. — LES COMTES DE
ST-HYACINTHE, BAGOT ET ROUVILLE S'OPPO-
SENT. — AU DELA DE 300 PERSONNES PRE-
SENTES.

Mardi de cette semaine, au théâtre Corona de Saint-Hyacinthe, il s'est tenu une assemblée pour organiser un comité de défense contre l'imposition d'une taxe spéciale sur les propriétés de la province ecclésiastique de Montréal pour la construction et le maintien de l'Université de Montréal. Cette réunion était composée de maires, de présidents et de membres de commissions scolaires et de citoyens importants de notre ville et des comtés de Saint-Hyacinthe, Bagot et Rouville.

Malgré le mauvais état des chemins et la très mauvaise température il y avait au delà de 300 personnes de présentes.

L'assemblée était sous la présidence conjointe de S. H. le maire de St-Hyacinthe, M. le Dr J. L. H. Pagé, M. J. Jodoin, préfet du Comté de Saint-Hyacinthe et maire de St-Damase; M. L.-H. Marcotte, maire de St-Simon de Bagot, et M. Lucien Dussault, maire de St-Jean-Baptiste.

L'Honorable M. Bouchard qui avait convoqué l'assemblée pour donner suite à des résolutions de conseils municipaux de son comté protestant contre l'imposition de cette taxe en a expliqué le but.

Au cours de la dernière session les administrateurs de l'Université de Montréal ont approché le gouvernement pour obtenir un subside additionnel à ceux que la province a déjà donnés. On a commencé par fixer ce subside additionnel à trois millions mais finalement la demande s'élevait à quatre millions de dollars dont on prétendait avoir besoin pour parachever l'université. Le gouvernement provincial n'a pas paru enclin à fournir cette somme à même ses propres deniers.

On songea alors à la faire fournir par la Commission Scolaire de Montréal dans les limites territoriales de laquelle se trouve la nouvelle université. La Commission Scolaire était disposée à fournir son crédit seulement pour effectuer un emprunt dont le produit aurait été remis à l'Université mais à la condition que le gouvernement provincial garantisse d'une façon ou d'une autre le remboursement intégral avec intérêts des quatre millions. C'est alors qu'on proposa de prélever dans la province ecclésiastique de Montréal, c'est-à-dire dans les diocèses de Montréal, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Valleyfield et Joliette, une taxe spéciale imposée sur la propriété foncière de deux dollars dans les dix mille dollars d'évaluation municipale pour payer cet emprunt de quatre millions de dollars.

C'était la première fois dans notre province qu'on songeait à prélever une taxe publique au profit d'une corporation privée; c'était la première fois qu'on avait songé à imposer une taxe pour l'instruction universitaire sous le contrôle d'institutions absolument autonomes. Les conseils municipaux se soulevèrent et un nombre considérable d'entre eux protestèrent auprès des députés et du gouvernement provincial. La loi projetée ne fut pas soumise et le gouvernement annonça qu'une commission serait nommée pour enquêter sur la question pendant la vacance sessionnelle pour aviser la législature.

Cette commission vient d'être gazettée avec le personnel qu'on connaît et on est loin de paraître avoir abandonné l'idée d'imposer la taxe projetée. Ici l'Honorable M. Bouchard cite un extrait d'un article de la Revue Dominicaine dans lequel on défend cette taxe de deux cents dans le cent dollars d'évaluation municipale. Une des principales fonctions de la Commis-

sion c'est de recommander le mode de venir en aide à l'université non seulement pour la parachever mais aussi pour solder l'accroissement de dépenses annuelles qu'elle aura à rencontrer quand elle sera terminée. Il y a à parier dix contre un que la taxe sera recommandée et imposée si le public ne fait pas connaître en temps utile son opposition à cette imposition extraordinaire.

Parmi les villes qui ont protesté se trouvent la ville de Saint-Hyacinthe et un très grand nombre de municipalités rurales du comté de Saint-Hyacinthe ont transmis à leur député des résolutions contre cette taxe. C'est la raison pour laquelle M. Bouchard a convoqué cette réunion dans le but d'aviser à prendre les mesures nécessaires pour faire respecter la volonté des conseils municipaux de son comté.

Comme l'action isolée d'un seul comté ne pourrait pas avoir suffisamment de poids pour contrecarrer le projet des hommes influents qui sont intéressés, d'une façon ou d'une autre, à rejeter sur le public, qui n'a cependant rien à y voir, la dette contractée par les administrateurs de l'Université de Montréal, M. Bouchard a cru devoir organiser une campagne à laquelle seraient invités à prendre part tous les corps publics et tous les hommes importants de la région de Montréal opposés à cette taxe singulière. Cette campagne serait sous la direction d'un comité dans lequel il y aurait, autant que possible, des représentants de tous les comtés compris dans la région dans laquelle on veut l'imposer. M. Bouchard suggère que chaque comté soit représenté par un groupe de cinq personnes désignées par les conseils de comté et prises parmi les maires et les présidents scolaires de la circonscription électorale. Le comité de chaque comté serait chargé de présenter les vues de ceux qui s'opposent à cette taxe au député local et il pourrait, par la suite, être organisée une délégation générale du grand comté auprès du cabinet provincial pour lui faire connaître le sentiment des conseils municipaux et des corporations scolaires qui ne veulent pas être appelés à contribuer pour la construction et le maintien de l'instruction universitaire qui ne relève pas de nos lois scolaires, ni de nos lois municipales.

M. Bouchard donne ensuite les raisons qu'il y a de s'opposer à cette taxe.

Le public n'est tenu par nos lois existantes qu'à fournir l'instruction primaire, élémentaire, moyenne et académique. L'instruction universitaire et l'instruction secondaire qui en fait partie sont sous le contrôle absolu d'institutions privées qui n'ont aucun droit d'exiger une taxe publique pour une administration dans laquelle le public n'a rien à voir.

Cette taxe constituerait un précédent dangereux en ce qu'elle établirait le principe qu'une taxe peut être imposée par le gouvernement sur une seule partie de la province et au profit d'une institution privée qui n'a aucun compte à rendre au public. Est-il juste que les catholiques de la seule région de Montréal soient imposés pour l'instruction universitaire, même en admettant qu'une taxe de cette nature serait justifiable? Pourquoi les gens de la région de Québec en seraient-ils exemptés? Si l'instruction universitaire doit relever dans la région de Québec de l'initiative privée pourquoi en serait-il autrement dans la région de Montréal?

La taxe de deux cents dans le cent dollars peut paraître légère à certaines gens qui ne sont pas au fait de l'administration municipale. Pour la ville de Saint-Hyacinthe, si les propriétés religieuses exemptées sont astreintes à cette taxe, ce qui est fort douteux bien qu'elle soit à leur profit indirectement, elle entraînera une dépense annuelle de \$2,400.00; si les propriétés religieuses restent exemptées elle nous coûtera \$1600.00 par année que nous paierons pour la construction et le maintien d'une institution située dans la ville de Montréal pour aider à l'instruction des avocats, des notaires et des médecins catholiques, les protestants, de leur côté, n'ayant pas un seul sou à payer pour la même instruction donnée à leurs collègues catholiques. Pour donner une idée de ce qu'auront à payer les municipalités rurales la paroisse de LaPrésentation aura à contribuer environ \$300.00 par année. Ceux qui prétendent que cette taxe n'est rien ne sont pas des hommes au fait de notre administration municipale et ils ne connaissent pas les ennuis auxquels nos conseils municipaux ont à faire face surtout au cours de la crise que nous sommes à traverser et qui paralyse les finances de presque toutes nos municipalités.

Même en admettant que cette taxe ne serait qu'une bagatelle on doit la combattre énergiquement car elle est le pied mû dans l'étrier. Une fois que le principe sera admis que le public doit contribuer pour le maintien de l'instruction universitaire, qui empêchera la taxe de monter? On se plaint que l'administration d'une université coûte cher quand les dépenses en sont défrayées par une institution privée, qu'en sera-t-il quand les administrateurs, ne relevant aucunement du public, pourront faire payer leurs déficits par le public?

M. Bouchard parle ensuite de l'enquête qui n'en est une que de nom. Les pouvoirs de la commission sont bien délimités et il semble qu'ils se résument à établir la balance d'argent qu'il faut pour terminer la construction, le montant annuel nécessaire pour solder les déficits futurs et quels sont ceux qui seront appelés à payer pour le tout. Comme tout indique que la conclusion ne sera pas autre que celle de rejeter le fardeau sur les Catholiques de la province de Montréal, qui n'ont cependant pas été consultés quand on a engagé l'Université de Montréal dans une dépense capitale de huit millions avec à peine trois millions d'argent disponible, il est urgent de s'organiser pour résister à cette tentative de rejeter sur le public une dette contractée par des particuliers.

La résolution suivante a ensuite été adoptée:

Il est proposé par MM. J. A. Lussier, de St-Damase; Félix Dandenault, de St-Simon et Zoël Martin, maire de Rougemont Village.

Secondé par MM. Dosithée Archambault, maire de St-Denis; Rémi Côté, sec.-trés. de St-Dominique, et Albert Charron, maire de Rougemont Paroisse et résolu:

Attendu qu'au cours de la dernière session de la Législature il a été projeté d'imposer sur les propriétés des catholiques de la province ecclésiastique de Montréal dans laquelle sont compris entre autres comtés ceux de Saint-Hyacinthe, Rouville et Bagot, une taxe pour rembourser un emprunt de quatre millions de dollars en capital et intérêts pour payer des dettes actuellement contractées par l'Université de Montréal et pour compléter la construction et faire l'aménagement de ses bâtiments;

Attendu qu'un grand nombre de municipalités de la dite province ecclésiastique de Montréal ont protesté par la voix de leurs conseils contre l'imposition de cette taxe;

Attendu qu'il n'a pas été immédiatement donné cours au dit projet mais qu'une commission a été nommée par le gouvernement pour suggérer des moyens de fournir à l'Université les sommes dont elle a présentement besoin pour acquitter ses dettes contractées, de parachever les travaux commencés et aussi de trouver les sommes qui lui deviendront nécessaires pour maintenir son institution en activité;

Attendu que l'idée d'imposer une taxe sur la propriété des catholiques de la province ecclésiastique de Montréal n'a pas

NOUVELLES D'AUTREFOIS

On lisait dans L'UNION en

1885

—MM. J. Nault, O. Desmarais, F. Lacombe et J. Leduc, du club de raquettes de St-Hyacinthe, sont partis samedi après-midi pour Montréal afin de se joindre au club le "Trappeur" pour l'excursion à Québec.

—Moise Lamoureux, de cette ville, vient d'ouvrir un magasin de grains au Petit Rang, dans l'ancien marché, près de l'Hôtel Lachapelle.

—A une assemblée tenue le 16 courant, ont été élus directeurs de la banque de St-Hyacinthe pour l'année courante: MM. J. R. Brillon, Dr H. A. Mignault, J. B. Brousseau, M. E. Bernier, G. C. Dessaulles, Chs Ledoux, V. B. Sciotte, Chs. St-Jacques, John Y. Miller.

—Le 16 courant M. Arthur Durocher conduisait à l'autel, Mlle Georgina Arcand. — Le lendemain, 17 courant, M. H. Jodoin, corroyeur, conduisait à l'autel, Mlle Mathilde Denault.

6 mars. — M. Georges St-Germain, une des victimes de l'accident du pont Barsalou en décembre dernier, est parfaitement rétabli des blessures qu'il avait subies.

—Les résidences de MM. Maurice St-Jacques, L. de J. B. Brousseau et de Mme Frs Gervais sont maintenant pourvues de l'installation téléphonique de la Compagnie Bell.

—La course entre les chevaux de MM. Lawlor et Benoit, pour un pari de \$25.00, s'est terminée par la victoire du cheval de M. Benoit.

13 mars.—A une assemblée du Conseil de Comté tenue à St-Hyacinthe le 11 mars M. R.-E. Fontaine, maire de la paroisse de St-Hyacinthe le Confesseur, a été réélu préfet.

—Les travaux de construction du Pont Barsalou avancent rapidement. Dans quelque

été abandonnée mais qu'au contraire elle paraît la solution probable qui sera recommandée par la commission nommée par le gouvernement;

Attendu que les lois actuellement existantes n'astreignent le public qu'au maintien de l'instruction primaire et que l'instruction secondaire et universitaire ne relèvent dans notre province que de l'initiative privée;

Attendu que l'imposition de cette taxe serait la consécration du faux principe qu'il est juste d'imposer une taxe sur le public au profit d'une institution privée;

Attendu que cette taxe serait contraire au principe établi par l'axiome anglais "No Taxation without representation", "Aucun impôt ne doit être prélevé au profit d'un corps dans lequel les imposés ne disposent pas eux-mêmes du produit de la taxe par leurs représentants";

Attendu que les dettes actuellement contractées par l'Université de Montréal l'ont été sans aucune autorisation du public;

Attendu que l'imposition de cette taxe constituerait un précédent dangereux pour divers motifs, entr'autres pour celui qu'elle inviterait les corps privés à créer des dettes colossales pour ensuite en rejeter le fardeau sur le public au nom des sentiments élevés de la religion, de la race et du culte reconnu de notre population pour l'instruction dans tous ses degrés;

Attendu que les partisans de la taxe projetée se recrutent non seulement chez les administrateurs matériellement désintéressés de l'Université mais aussi parmi des personnages influents, financièrement intéressés à son imposition, dont les directeurs de maisons de prêts ou de banques qui ont avancé des fonds jusqu'ici, et les entrepreneurs de toutes catégories qui bénéficieraient directement de la continuation immédiate des travaux;

Attendu qu'une pression considérable sera faite sur la commission et sur le gouvernement pour faire adopter une loi à l'effet d'imposer la taxe projetée;

Attendu qu'il importe d'organiser une campagne pour coordonner les efforts de ceux qui s'opposent à cette taxe;

A CES CAUSES des représentants de conseils municipaux et de corporations scolaires des comtés de Saint-Hyacinthe, Rouville et Bagot, réunis le mardi 26 avril, 1932, dans la Cité de Saint-Hyacinthe déclarent se former en un comité qui sera connu sous le nom de "Comité de défense contre l'imposition de la taxe universitaire" dans le but de s'opposer de toutes façons possibles à toute garantie d'emprunt et à l'imposition d'une taxe quelconque pour payer les dettes actuellement contractées par l'Université de Montréal, pour payer les emprunts nécessaires au parachevement de ses bâtiments et pour faire face à ses dépenses annuelles pour le maintien de ses cours.

Ce comité sera représenté par cinq directeurs par comté de la région de Montréal. Ces directeurs seront choisis parmi les membres des conseils municipaux, ceux des commissions scolaires ou les notables de chaque division électorale. Ceux des comtés de Saint-Hyacinthe, Bagot et Rouville seront nommés à la présente assemblée et formeront le comité provisoire jusqu'à ce que les directeurs des autres comtés soient nommés. Ces derniers seront nommés par les conseils de comtés à leur prochaine session régulière et à défaut pour les conseils de

Suite à la page 8

COURRIERS

ST-JUDES

M. et Mme Léopold Lafrenay sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie Jeanne d'Arc. Parrain et marraine M. et Mme Ernest Bergeron oncle et tante de l'enfant.

M. Louis Roy a vendu sa résidence à M. Jean Marc Auclair qui y tiendra un garage moderne. M. Auclair était mécanicien au Garage Dansereau. Et il prend maintenant à son compte ceux qui le connaissent et apprécient son travail seront les bienvenus. Nous lui souhaitons bon succès.

M. Louis Roy a occupé la maison de M. Joseph Bonin.

Mme Veuve Marie Lalanette est en visite chez M. A. Dupré. — Mlle Yvonne Comeau est allée à St-Aimé.

—Les sciages sont maintenant terminés. M. J. P. Roy a fermé son moulin mardi soir jusqu'à cet été.

Mardi soir il y eut à la salle publique une conférence sur la culture des fleurs. Beaucoup de dames et demoiselles s'étaient rendues. Les conférenciers se sont montrés très intéressants.

Mardi M. Alfred Fontaine unissait sa destinée à Mlle Marie Benoit, de Saint-Louis. M. Louis Benoit servait de témoin à sa fille et M. J. B. Fontaine, à son fils.

Mme Edmire Germain a vendu sa propriété du 6ième rang à M. Joseph Therrien. Cette vente fut effectuée grâce à une seule annonce de vente dans le "Clairon". Voilà l'avantage des petites annonces du "Clairon".

—Dimanche après Vêpres eut lieu une démonstration en l'honneur de Saint-Joseph. Il y eut chant des Vêpres, prières, sermon et procession des enfants du Couvent avec la statue de St-Joseph. Le salut du Saint-Sacrement termina la cérémonie après la consécration de la paroisse à Saint-Joseph.

—La neige qui est tombée dimanche a beaucoup contribué à la récolte des sucres. On s'attend à ce que la production sera assez abondante.

—M. Naz. Benoit, de Saint-Césaire, est en visite chez son beau-père, M. Victor Roy. Il est accompagné de son épouse et de sa famille.

—Mme Victor Roy, ses filles, Alberta et Rose-Aimé, sont allées à St-Hyacinthe samedi de même que Mme Victor Mathieu, Mme Michon et son fils Fernand.

—M. Josaphat Lamoureux est allé à St-Hyacinthe pour affaires de son commerce.

—Mme Ed. Dupuis et sa fille Anna sont revenues d'un séjour à St-Barnabé. — M. J. Gauthier, de Winnipeg, commerçant de sucre d'érables, est venu acheter plusieurs récoltes de sucre ici. — M. Ernest Dupuis, philosophe au Séminaire, a visité sa famille en fin de semaine.

—Le comité de secours qui avait été organisé pour venir

en aide à M. P. Labossière a rendu compte de son travail. Il fut souscrit \$118.00 en argent à part le bois, l'ouvrage promis et dons faits à M. Labossière personnellement.

—M. Léo Larivière est allé en ville samedi. — Mlle Ida Dupré est allée à Fleury en fin de semaine. — Mme Wilfrid Lamoureux en visite chez son père, M. Aldéric Dupré. — M. Auclair est allé à Montréal la semaine dernière. — M. et Mme C. Champigny sont allés à Sorel la semaine dernière.

—M. Alcide Comeau est entré à l'emploi de M. Josaphat Lamoureux. — Mme J. N. Roy et sa fille Gilberte sont allées en ville samedi dernier. — M. l'abbé J. B. Nadeau, notre curé, est allé offrir ses vœux et ceux de la paroisse à M. le supérieur du séminaire jeudi. — Mme Aimé Laperle est allée visiter son fils Jean-Paul au séminaire, élève en syntaxe spéciale. — M. Elphège Grégoire, Prop. de la Toile Gaufrière Unique, est allé à St-Denis et St-Hyacinthe en fin de semaine.

—L'éboulis qui s'était produit à la calvette de Fleury est complètement réparé et les trains peuvent voyager sans crainte.

—M. J. H. Chabot, agent du C. N. R. est allé à Montréal, vendredi.

—Les déménagements s'annoncent nombreux pour le premier mai et les logis sont très rares ici. Ce sera que partiellement des échanges, cause d'améliorations et de prix.

L'ANGE-GARDIEN

M. l'abbé Valmore Lajoie, a rendu visite à sa mère; Mme F.-X. Lajoie de Montréal.

—M. et Mme Noël Tétrault de Springfield, étaient de passage, ici, cette semaine.

—M. et Mme Pierre Benoit de Farnham, sont en visite chez M. Joseph Hamel.

—Mlle Yvonne et Lucile Monty sont allées à Farnham, vendredi dernier.

—Mlle Desneiges Tétrault et M. Zénon Tétrault, de Montréal, sont en visite chez M. Armand Vadnais.

—M. et Mme Pierre Benoit de North Troy, étaient, dimanche dernier, de passage, chez M. Urbain Brien.

—M. Armand Carmel a vendu sa terre à M. Dupuis de Montréal.

—M. Henri Viens était de passage, à Granby, dimanche.

—M. et Mme J. Sylvio Savaria sont allés rendre visite à M. Norbert Choquette, retenu à l'hôpital St-Charles de St-Hyacinthe, à la suite d'une opération.

—L'amour-propre est le plus grand des flatteurs. La Rochefoucauld.

Théâtre CORONA, No. 36,321
Théâtre CORONA, No. 36,927
Théâtre CORONA, No. 38,664

ST-HUGUES

Mme Henri Giard, de Woonsocket, et Mme Nap. Giard, de Rougemont, étaient de passage chez M. Jean Baptiste Gendron. — Mlle Marie-Anne Du-Bois, de Magog, est en visite chez M. J.-B. Beaulieu ainsi que M. et Mme O. Roland, de Boston.

—Dimanche le 10 avril M. Louis Pelletier recevait à son érablière quelques parents de Montréal. On remarquait: M. et Mme Aimé Pelletier, Mlle Rachel et Céline Pelletier, M. Ernest Dupré. Tous retournèrent enchantés de leur magnifique journée passée au bois.

—M. et Mme Hugues Glau-de ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé Joseph, Philias, Philippe. M. et Mme Philias Glaude, parrain et marraine, grands-parents de l'enfant.

—Mlle Ruth Phaneuf est revenue d'un séjour d'un mois à Montréal. — M. et Mme Louis Poulin sont allés passer le dimanche chez des parents, à Acton-Vale. — M. le Curé de St-Guillaume était lundi, l'hôte de M. Messier, notre curé.

—Les écoles du village ont été fermées quelques jours pour cause de maladie. — M. le docteur Auré Fontaine de Worcester, Mass., est en voyage de noces chez son père M. Hugues Fontaine. — Dimanche M. et Mme L. Gendreau, de St-Hyacinthe, étaient de passage chez M. Arthur Leclair.

MONT ST-GREGOIRE

M. et Mme Jos. Daigneault, de St-Paul, Ile-aux-Noix et autrefois de cette paroisse, viennent d'être cruellement éprouvés par la mort de leur fils Gérald, à l'âge de 17 ans, après quelques jours de maladie. Ses funérailles eurent lieu à St-Paul. M. le curé Piché officiait.

A l'orgue était M. A. Quintin, organiste de St-Grégoire et amie de la famille.

Le jeune défunt fut inhumé en notre cimetière pour dormir son dernier sommeil à côté de sa sœur Marie-Rose. Nos sympathies à la famille éprouvée.

—M. Nap. Tétrault a été élu Conseiller Municipal en remplacement de M. Hector Choquette démissionnaire.

—Mlle Bernadette Fournier, de la Grande-Allée, Québec et Mlle Athala Moquin, de Longueuil, étaient ces jours derniers les invitées de Mlle Emilienne Quintin.

—Samedi dernier, M. Armand Chicoine, beurrer de notre village et quelques amis se rendaient à la cabane à sucre de son père M. Chicoine de St-Jean-Baptiste de Rouville.

Cette excursion fut des plus joyeuses et très goûtée, grâce à l'amabilité de la famille Chicoine.

—M. le Curé L. Campeau, de Bennington, Vt., visitait, la semaine dernière, son vieil ami M. J. A. Benoit.

ST-THOMAS D'AQUIN

Mercredi soir dernier M. Lorenzo Hamelin, agronome du comté de Saint-Hyacinthe, est venu tenir une conférence à la sacristie. Il traita particulièrement des engrais chimiques et des octrois accordés aux grés. L'assistance était nombreuse.

—Mme Joseph Gauvin, du Petit-Rang, est gravement malade. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

STE-MADELEINE

Le 19 avril ont eu lieu à Ste-Madeleine les funérailles de Mme Amédée Langlois, née Vitaline Champigny, décédée à l'âge de 84 ans. La défunte a fini ses jours chez son fils Joseph Bazinet, de St-Charles. Elle laisse dans le deuil deux filles, Mme Léon Leboeuf, (Philomène) de Saint-Charles, Mme J. Poirier, (Rose Anna) des Etats-Unis; 3 fils, M. Adé-lard Bazinet, Laprésentation, Toussaint, du Manitoba, Joseph, de St-Charles. En outre elle laisse 55 petits-enfants et

46 arrière-petits-enfants.

Le service fut chanté par M. Lecourt, curé de la paroisse, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Hugues Lafontaine, curé du Christ-Roi, et Paul Desrochers, curé de St-Joseph d'Yamaska.

Conduisaient le deuil MM. Léopold Leboeuf et Léon Angers petits-fils. Les porteurs étaient MM. Clément Hébert, Léonidas Pratte, Stanislas Borduas St-Charles, MM. Jos. Lusignan, Mag. Fontaine, Raymond Jodoin Ste-Madeleine. Parmi les personnes présentes l'on remarquait M. Adé-lard Bazinet et ses enfants Joseph et Paul, ses filles Mme Robert Brodeur et Joséphat Arpin, St-Hyacinthe, M. et Mme Jos. Bazinet, et leurs enfants Yvonne et Annette, Lionel, René, Rolland, Rosaire, Marcel Bazinet tous de St-Charles, M. et Mme Adrien Bazinet, Ste-Madeleine, M. Théodel Langlois St-Jean-Baptiste, Mlle Marie Bazinet Ste-Madeleine, M. Léon Leboeuf et ses enfants Léopold, Antonio, Marie-Rose Leboeuf, Antoinette, Montréal, M. et Mme Toussaint Vigeant St-Denis, M. Louis Leblanc et ses enfants Arthur St-Denis, Antoinette, Ste-Madeleine, M. et Mme Armand Lemonde, Ste-Madeleine, Honorius Poirier, LaPrésentation, MM. Amédée, Ronaldo, Roméo, Rosario Angers, Mlle Léa et Alice Angers St-Denis, M. et Mme Ovide Guilmette et ses enfants, Mlle Jeanne et M. Conrad Bazinet, Sainte-Madeleine, Monsieur et Madame Elzéar Cordeau, M. Conrad Cordeau, M. et Mme Etienne Cordeau, M. et Mme Ovide Roy et leur fille Jeannette, M. et Mme Ovide Sénécal, Ste-Madeleine, Mlle Berthe Chaume, Mme Stanislas Borduas, Mme Nap. Borduas et sa fille Emilienne, M. et Mme Odias Berger, M. et Mme Claude Berger, M. Jos. Lusignan, Mme Clément Hébert, Mlle Berthe Hébert, St-Charles, M. et Mme Xavier Robert, Mme Ray Jodoin, Mme Ray. Létourneau, M. Odias Beauregard, Mme Jos. Lemonde, M. Hornissas Bélisle et sa fille Dolorès, M. et Mme Octave Beauregard, M. et Mme Isidore Benoit, M. Archille Minette, Mme Guertin, M. Gélais Lebrun et ses enfants, Arthur Ange Aimé, Rolland et Sara, M. et Mme Albert Langlois, Mme Jos. Lusignan, Mme Adé-lard Arpin, M. et Mme Alfred Arpin, M. et Mme Gédéon Plamondon, M. Jos. Bernard et son fils Jean Baptiste, Mlle Maria Bernard, M. Elphège Brodeur, M. Charles Laflamme, M. François Leblanc, M. Ovide Daigneault tous de Ste-Madeleine, M. Baptiste Joyal Laprésentation, M. et Mme Ovide Provost, M. Jos. Provost, Laprésentation, M. et Mme Phil. Cadieux, M. et Mme Odias Dion, Mlle Rose Anna Beauchemin, M. Uldéric Dansereau, M. et Mme Nap. Bissonnette, Mme Damase Jodoin, Mme W. Beauregard, M. et Mme Hilaire Boissy, Ste-Madeleine, M. Jos. Hébert, Gaston et Léontine Meunier, M. et Mme Berger et leur fille Béatrix, St-Charles, M. Amédée Bachin Ste-Madeleine. La défunte a été ensuite inhumée à Laprésentation à la suite d'un libéra chanté à l'arrivée du cortège. Une foule nombreuse assistait à cette cérémonie.

ACTON-VALE

Mlle Thérèse Lemoyne, de la Banque Canadienne du Commerce, est revenue d'une vacance de trois semaines à Montréal.

—M. Cormier, membre de la force constabulaire de Montréal, souffrant de paralysie, partielle, demeurera à Acton-Vale jusqu'à parfait rétablissement.

—Des démarches sont faites auprès des autorités pour obtenir un dépôt de la Commission des Liqueurs à Acton Vale comme on le sait est le centre d'affaires et le rendez-vous des cultivateurs de South Durham, Wickham,

PRIX CONCOURS GOODYEAR

\$3000.00 EN ARGENT

104 PRIX!

Premier Prix - \$1,000.00 comptant
Deuxième Prix 500.00 comptant
Troisième Prix 200.00 comptant
Quatrième Prix 100.00 comptant
5 Prix - Chacun - 50.00 comptant
95 Prix - Chacun - 10.00 comptant
104 Prix - au total de - \$3,000.00

Un beau MILLE DOLLARS pour le simple estimé de la moyenne des cordes dans un pneu Goodyear! Pensez à ce que vous pourriez faire avec ce \$1,000.00. Une nouvelle voiture? Un chalet sur le lac? Un voyage en Europe? Un cours pour le cadet? Oh, que de choses épatantes on peut faire avec de l'argent sonnante et beaucoup. Ce concours n'est pas un attrappe-nigaud. Quelqu'un va gagner le gros lot de \$1,000.00 pour le meilleur estimé. Et d'autres gagneront les 103 autres prix qui varient de \$10.00 à \$500.00 chacun.

Vous n'avez pas à dépenser un seul sou. Lisez les conditions toutes faciles du concours, procurez-vous gratuitement une formule d'entrée chez un Vendeur de Pneus Goodyear et adressez votre estimé tel qu'il en est indiqué.

Les Conditions Faciles du Concours

Tout membre, dont la famille au Canada possède une automobile, peut concourir. Aucun frais d'entrée, rien à acheter, pas de condition spéciale. Tous les vendeurs de pneus, tous les employés des compagnies de caoutchouc, et leurs familles sont exclus.

Examinez les six pneus Goodyear, différents dans leur grandeur, leur type et l'épaisseur de leurs plis, qui sont exposés chez tous les Vendeurs Goodyear; faites l'estimé du nombre de cordes dans chacun; totalisez les estimés des six pneus, puis divisez par six pour en établir la moyenne. Inscrivez le chiffre de votre moyenne sur une formule régulière qui peut être obtenue gratuitement chez n'importe quel vendeur

Combien de Cordes Supertwist en moyenne dans un pneu Goodyear?

de pneus Goodyear. Le chiffre exact pour chacun des six pneus a été secrètement vérifié par des techniciens de la Division du Progrès, aux ateliers Goodyear. Ces chiffres ont été mis sous pli scellé et déposés avec une Compagnie de Fiducie de Toronto et la moyenne telle qu'établie doit être acceptée comme finale.

Un morceau de toile fait de cordes Supertwist est exposé chez tous les Vendeurs Goodyear. Ceci vous aidera à faire votre estimé.

Ce concours finira le 5 juin, 1932. Aucune entrée mise à la poste après cette date ne sera considérée. Adressez: "The Goodyear Supertwist Cord Contest", New-Toronto, Toronto 14, Ontario.

Entrez chez le vendeur Goodyear le plus proche et voyez la démonstration des Cordes Supertwist-Demandez le livret sur les conditions du concours



T'a pas ?



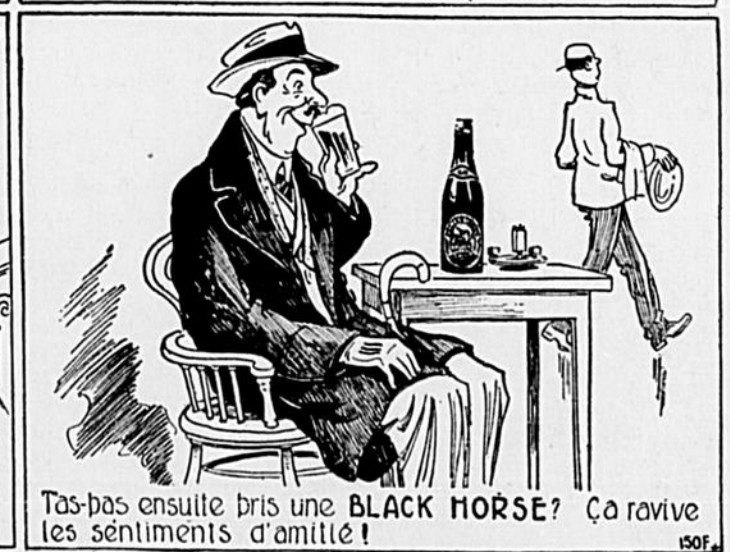
Tas pas déjà, au beau milieu d'une averse, rencontré un ami qui insistait pour partager avec toi son parapluie —



Mais tout ce que le vent ou son amabilité, c'est un ruissellement continué d'eau dans le collet de ton pardessus —



De sorte que quand tu le quittes, tu es bien trempé en dessous comme en dessus —



Tas pas ensuite brisé une BLACK HORSE? Ça ravive les sentiments d'amitié!

dites simplement - "Bière Black Horse Danes s.v.p."!

Ste-Christine, Upton, St-Théodore, St-Nazaire, St-Valérien et Roxton Falls.

—La récolte de sirop d'érable qui d'abord promettait d'être insignifiante, sera satisfaisante grâce à la tempête de dimanche, le 17, et les gelées

qui la suivirent, le sirop se détaille à \$1.25 et \$1.50 première qualité.

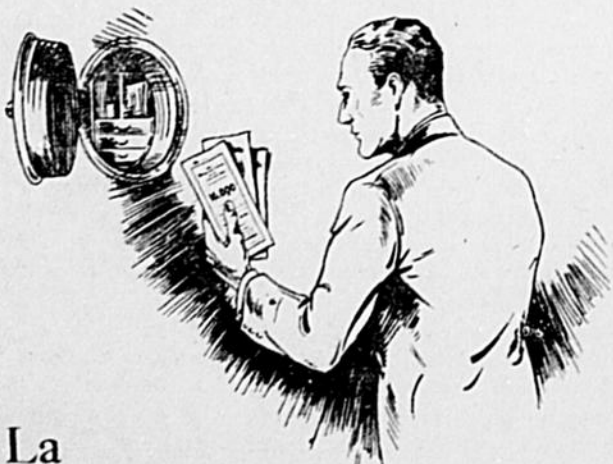
—La famille H. Leduc désire offrir ses sincères remerciements à toutes les personnes qui leur ont prodigué des marques de sympathie à l'occasion

du décès de M. Albany Leduc. —Les promoteurs de la nouvelle manufacture de Soie "National Silk Mill" parmi lesquels

MM. Cauley et Nobrega étaient à Acton-Vale cette semaine pour mettre la dernière main à la réorganisation com-

plète de cette industrie. Nous leur souhaitons plein succès et la plus cordiale Bienvenue.

Théâtre CORONA, No. 38,562
Théâtre CORONA, No. 36,164
Théâtre CORONA, No. 37,836
Théâtre CORONA, No. 38,726



La ligne de danger — 40 ans!

PASSE le milieu de la vie, les hommes se divisent en deux classes — les dépendants et les indépendants. Votre sort dans vos dernières années sera déterminé, non par ce que vous aurez gagné, mais par ce que vous aurez économisé, le facteur déterminant est ce que vous épargnez. Un placement de cinquante cents par jour dans l'assurance à dotation est un moyen sûr d'arriver à l'indépendance.

THE MANUFACTURERS LIFE INSURANCE COMPANY
1800 SOCIAL TORONTO, CANADA

J. A. BELANGER
Représentant, St-Hyacinthe,

COLONNES FÉMININES

LA LAMPE

La lampe dans la chambre est une rose blanche
Qui s'ouvre tout à coup au jardin gris du soir;
Son reflet au plafond dilate un halo noir
Et c'est assez pour croire un peu que c'est dimanche.

La lampe dans la chambre est une lune blanche
Qui fait fleurir dans les miroirs des nénuphars;
On ne sait plus quel jour il est, ni s'il est tard,
Sauf qu'on est doux comme à la fin d'un beau dimanche

Sourire de la lampe en sa dentelle blanche
Qu'on dirait une coiffe où dorment des cheveux;
Lampe amicale aux lents regards d'un calme feu
Qui donne à l'air de chaque soir l'air du dimanche.

Georges RODENBACH

BILLET DU
VENDREDI

Le temps s'en va...

"J'étais triste et las. Les ténèbres régnaient sur mes jours.

"Mais je me suis levé; j'ai déchiré les ténèbres et je me suis délivré des chaînes de l'ennui et de la désespérance.

"Le cœur de mon cœur a enfin parlé à mon cœur.

"Nous avons quitté le monde méchant et jaloux.

"Nous aurons passé notre jeunesse dans la félicité parce que dans l'amour.

"Sœur de mon âme, trop douce Julie, dis-moi: ne vois-tu pas là-haut, aux sommets des montagnes, un grand aigle doré qui tourne dans le soleil ?

"Avant que la nuit tombe cet oiseau ne nous remarquerait-il point ! Où cacherions-nous notre bonheur ? Vers quelle retraite dirigerions-nous nos pas ?

"Hélas ! ne pourrions-nous nous aimer jusqu'au soir ? Le temps s'en va, le temps s'en va.

"Hâtons-nous ! Le bonheur tient dans nos cœurs comme le vin dans la coupe. Buons jusqu'à la lie. Le verre se fracasse bientôt et l'essence ruisselle... Buons, il est temps ! Soyons gais !

"Ah ! regarde sur le sol comme l'ombre augurale se promène impitoyablement. Cet aigle..."

"Il va fondre sur nous. Hélas ! il descendra... Ses serres cruelles vont s'enfoncer dans ma poitrine et d'un seul coup de bec il brisera mon cœur..."

Petit-Gris

NOS CONSEILS

Pour éviter les moisissures.

— Si la maison que vous habitez est humide, il faut penser à préserver de la moisissure les meubles, livres, papiers, étoffes, etc... Cela arrive souvent dans les maisons de campagne inhabitées pendant une grande partie de l'hiver. Avant de partir, vous réunirez dans une même pièce tous les objets susceptibles de s'abîmer; boucherez hermétiquement toutes les ouvertures, en ayant soin de coller des bandes de papier sur les joints, fentes ou fissures. Placez dans cette pièce plusieurs vases débouchés contenant soit de l'essence de térébenthine, soit de l'acide phénique. La conservation sera ainsi parfaite.

Confection du mastic des vitriers. — Céruse ou blanc d'Espagne en poudre, 250 grammes; Huile de lin, 100 grammes.

FEMMES
AIMABLES

Quelles sont rares les vieilles femmes aimables, celles qui, en vieillissant, ont conservé les roses de l'adolescence et de la jeunesse et ont laissé tomber les épines protectrices qui jadis défendaient leur beauté.

Il y en a pourtant et quand vous les rencontrez vous vous surprenez à dire: comment ont-elles fait ?

Comment ? Ecoutez l'expérience la plus sage de toutes les reines du royaume intime: — J'ai appris à pardonner et à oublier tout ce qui m'était désagréable.

— Je ne me suis jamais laissée dominer par mes nerfs; et j'ai réussi à ne jamais énerver mes amis.

— J'ai possédé le secret de ne pas penser d'autrui que des choses bonnes et de ne lui en dire que d'agréables.

— Je n'attendais rien de mes amis.

— J'ai fait de bon cœur ce que j'ai entrepris. Je m'y suis appliquée et je n'ai pas laissé la proie pour l'ombre.

— J'ai rêvé d'exquises choses et j'ai caressé les plus chères illusions, ce qui a rendu ma vie aussi gaie que le plus agréable des voyages.

— J'ai eu pitié des pauvres et j'ai sympathisé avec les malheureux, comparant mon sort à leur et remerciant Dieu, chaque jour de m'avoir fait ce que je suis.

— Voilà pourquoi je suis restée gaie et jeune en dépit des années, des sacrifices et des croix; autant de jalons "qui conduisent à la véritable vie."

Théâtre CORONA, No. 37,073
Théâtre CORONA, No. 38,240
Théâtre CORONA, No. 37,477

Malaxer ce mélange sur du verre ou du marbre avec l'huile rendue siccatrice jusqu'à ce qu'on obtienne une pâte consistante, mais malléable.

Ce mastic servira pour fixer les vitres reboucher les fentes et les trous des boiseries avant de se peindre.

Nettoyage des poêles et fourneaux. — Voici une manière simple et à la portée de tous pour nettoyer les fourneaux et les poêles. Prenez un oignon cru, coupez-le par moitié et servez-vous-en comme d'un tampon pour frotter la surface à nettoyer. Quand l'oignon devient trop noir, enlevez un morceau de la section déjà opérée. Ce moyen est très efficace, surtout pour les taches de rouille qui s'enlèvent comme à plaisir.

LEON JANNEY —
jeune étoile populaire du cinéma.

UN BOL de croustillants flocons de maïs Kellogg avec du lait frais ou de la crème aiguisée l'appétit au déjeuner. Et c'est épatant pour vous ! Riche en énergie. Facile à digérer. Mangez-en aussi au lunch. Et que peut-il y avoir de mieux pour le souper des enfants ? Les Kellogg's rendent "meilleur" n'importe quel repas ! "Qualité garantie."



Savourez un Bol de Kellogg's

PRÉSENCE D'ESPRIT
D'UNE PAYSANNE

Une brave paysanne revenait un jour du marché. Les denrées s'étaient vendues au prix de l'or; la bourse de la vieille était bien garnie.

Confortablement assise dans sa petite voiture, elle cheminait le cœur plein de joie, escomptant avec plus de certitude que Perrette ce qu'elle pourrait se procurer avec son argent.

Sur sa route, elle rencontre un individu qui lui dit d'une voix suppliante: "Je me trouve bien fatigué; permettez-moi donc, je vous prie, de profiter de votre voiture d'ici au prochain village."

Croyant n'avoir affaire qu'à un pauvre voyageur exténué ou malade, elle lui permet de monter. Mais elle ne tarda pas à s'apercevoir que cet homme n'était rien moins qu'un voleur, car elle vit des armes cachées sous son habit.

Comme elle avait un bois à traverser et supposant que l'individu profiterait de cet endroit pour lui faire un mauvais parti, la bonne femme, conservant toute sa présence d'esprit, fait semblant de chercher quelque chose dans un panier, et feignant de le remettre en place, elle le laisse tomber à terre.

S'adressant aussitôt à l'inconnu: "Monsieur, lui dit-elle, je vous serais bien reconnaissante si vous aviez la bonté de ramasser ce panier pendant que je tiendrai mon cheval."

Le voyageur descend et court vers la panier, qui se trouvait déjà à une vingtaine de pas. Alors la paysanne se mit à cingler son cheval, et s'éloigna au galop, laissant ainsi le voleur sur la route en possession d'un mauvais panier vide.

Commencez
la journée
avec quelque
chose de
Savoureux !MAGASIN DE HAUTES
NOUVEAUTES

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Etoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles Sacoques, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE.

Un immense assortiment d'Indienne, Ducks, Mouselines, Organdis des couleurs les plus nouvelles; aussi Cottonnades de toutes sortes.

TAPIS ET
PRÉLARTS.

Notre département de Tapis et de Prélarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout-laine de la marque "Maple Leaf" supérieurs à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prélarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis lavables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE
SAINT-HYACINTHE

RECETTES

Potage normand. — Bouillon, deux poireaux, quatre navets, 3 pommes de terre, haricots verts, beurre, deux jaunes d'œufs, persil haché.

Croquettes de veau. — Un reste de rôti de veau — gras ou maigre — beurre, deux cuillères à soupe de farine, bouillon, poivre, muscade, jus de citron, champignons, un blanc d'œuf, mie de pain.

Coupez en dés un reste de rôti de veau. Mettez un morceau de beurre frais dans une casserole, deux cuillères à soupe de farine: ajoutez du bouillon pour faire une bouillie épaisse; mettez-y poivre, muscade, jus de citron, champignons coupés et la viande. Versez le tout dans une terrine pour le refroidir. Prenez des morceaux de la grosseur d'un bouchon, passez au blanc d'œuf et à la mie de pain, faites de belle couleur.

Crêpes normandes. — Préparez une pâte avec 2 tasses de farine, quatre œufs, une chopine de lait, du sel, un quart de beurre fondu. Faites sauter des tranches de pommes et couvrez-les entièrement avec la pâte à crêpes. Saupoudrez légèrement de sucre avant de servir.

Zambyon. — Prenez huit jaunes d'œufs, trois verres de sherry, 1/2 livre de sucre et de la cannelle en poudre. Mettez le tout dans une casserole, sur le feu, en tournant sans cesse avec un fouet. Lorsque la mousse est sur le point de déborder, servez de suite le zambyon dans des tasses ou des coupes.

Oeufs sur le plat. — Mettez un bon morceau de beurre dans un plat de faïence allant au feu. Cassez dessus les œufs quand le beurre est fondu. Approchez très près l'œuf du plat pour éviter d'éparpiller le jaune. Salez, poivrez, soulevez légèrement le blanc avec la pointe d'une fourchette, couvrez une minute quand la cuisson est à peu près achevée et servez de suite avec des assiettes brûlantes.

ter des tranches de pommes et couvrez-les entièrement avec la pâte à crêpes. Saupoudrez légèrement de sucre avant de servir.

Zambyon. — Prenez huit jaunes d'œufs, trois verres de sherry, 1/2 livre de sucre et de la cannelle en poudre. Mettez le tout dans une casserole, sur le feu, en tournant sans cesse avec un fouet. Lorsque la mousse est sur le point de déborder, servez de suite le zambyon dans des tasses ou des coupes.

Oeufs sur le plat. — Mettez un bon morceau de beurre dans un plat de faïence allant au feu. Cassez dessus les œufs quand le beurre est fondu. Approchez très près l'œuf du plat pour éviter d'éparpiller le jaune. Salez, poivrez, soulevez légèrement le blanc avec la pointe d'une fourchette, couvrez une minute quand la cuisson est à peu près achevée et servez de suite avec des assiettes brûlantes.

ter des tranches de pommes et couvrez-les entièrement avec la pâte à crêpes. Saupoudrez légèrement de sucre avant de servir.

Zambyon. — Prenez huit jaunes d'œufs, trois verres de sherry, 1/2 livre de sucre et de la cannelle en poudre. Mettez le tout dans une casserole, sur le feu, en tournant sans cesse avec un fouet. Lorsque la mousse est sur le point de déborder, servez de suite le zambyon dans des tasses ou des coupes.

Oeufs sur le plat. — Mettez un bon morceau de beurre dans un plat de faïence allant au feu. Cassez dessus les œufs quand le beurre est fondu. Approchez très près l'œuf du plat pour éviter d'éparpiller le jaune. Salez, poivrez, soulevez légèrement le blanc avec la pointe d'une fourchette, couvrez une minute quand la cuisson est à peu près achevée et servez de suite avec des assiettes brûlantes.

ter des tranches de pommes et couvrez-les entièrement avec la pâte à crêpes. Saupoudrez légèrement de sucre avant de servir.

Zambyon. — Prenez huit jaunes d'œufs, trois verres de sherry, 1/2 livre de sucre et de la cannelle en poudre. Mettez le tout dans une casserole, sur le feu, en tournant sans cesse avec un fouet. Lorsque la mousse est sur le point de déborder, servez de suite le zambyon dans des tasses ou des coupes.

Oeufs sur le plat. — Mettez un bon morceau de beurre dans un plat de faïence allant au feu. Cassez dessus les œufs quand le beurre est fondu. Approchez très près l'œuf du plat pour éviter d'éparpiller le jaune. Salez, poivrez, soulevez légèrement le blanc avec la pointe d'une fourchette, couvrez une minute quand la cuisson est à peu près achevée et servez de suite avec des assiettes brûlantes.

ter des tranches de pommes et couvrez-les entièrement avec la pâte à crêpes. Saupoudrez légèrement de sucre avant de servir.

Zambyon. — Prenez huit jaunes d'œufs, trois verres de sherry, 1/2 livre de sucre et de la cannelle en poudre. Mettez le tout dans une casserole, sur le feu, en tournant sans cesse avec un fouet. Lorsque la mousse est sur le point de déborder, servez de suite le zambyon dans des tasses ou des coupes.

Oeufs sur le plat. — Mettez un bon morceau de beurre dans un plat de faïence allant au feu. Cassez dessus les œufs quand le beurre est fondu. Approchez très près l'œuf du plat pour éviter d'éparpiller le jaune. Salez, poivrez, soulevez légèrement le blanc avec la pointe d'une fourchette, couvrez une minute quand la cuisson est à peu près achevée et servez de suite avec des assiettes brûlantes.

ter des tranches de pommes et couvrez-les entièrement avec la pâte à crêpes. Saupoudrez légèrement de sucre avant de servir.

Zambyon. — Prenez huit jaunes d'œufs, trois verres de sherry, 1/2 livre de sucre et de la cannelle en poudre. Mettez le tout dans une casserole, sur le feu, en tournant sans cesse avec un fouet. Lorsque la mousse est sur le point de déborder, servez de suite le zambyon dans des tasses ou des coupes.

Oeufs sur le plat. — Mettez un bon morceau de beurre dans un plat de faïence allant au feu. Cassez dessus les œufs quand le beurre est fondu. Approchez très près l'œuf du plat pour éviter d'éparpiller le jaune. Salez, poivrez, soulevez légèrement le blanc avec la pointe d'une fourchette, couvrez une minute quand la cuisson est à peu près achevée et servez de suite avec des assiettes brûlantes.

ter des tranches de pommes et couvrez-les entièrement avec la pâte à crêpes. Saupoudrez légèrement de sucre avant de servir.

Zambyon. — Prenez huit jaunes d'œufs, trois verres de sherry, 1/2 livre de sucre et de la cannelle en poudre. Mettez le tout dans une casserole, sur le feu, en tournant sans cesse avec un fouet. Lorsque la mousse est sur le point de déborder, servez de suite le zambyon dans des tasses ou des coupes.

Oeufs sur le plat. — Mettez un bon morceau de beurre dans un plat de faïence allant au feu. Cassez dessus les œufs quand le beurre est fondu. Approchez très près l'œuf du plat pour éviter d'éparpiller le jaune. Salez, poivrez, soulevez légèrement le blanc avec la pointe d'une fourchette, couvrez une minute quand la cuisson est à peu près achevée et servez de suite avec des assiettes brûlantes.

LA FATIGUE LA JEUNE FILLE

La fatigue est la conséquence ou d'un surmenage physique ou d'un surmenage intellectuel.

Elle est plus hâtive si un certain degré d'émotion l'a compliquée. Il n'est pas, en effet, de travail cérébral plus épuisant que l'émotion. Et c'est ce qui explique que les neurasthéniques, qui sont par excellence des émotifs, sont las si rapidement. Mais il convient d'ajouter que dans toute fatigue la vraie fatigue résulte de la dépense musculaire et nerveuse, laquelle se double d'une conviction de fatigue. Quand nous sommes fatigués, n'est-il pas vrai, nous croyons toujours l'être plus que nous ne le sommes.

Un encouragement permet à l'homme normal un nouvel effort; le neurasthénique a, lui, la conviction de sa fatigue avant d'agir.

La fatigue est un avertissement bienfaisant de la nature qui préserve de l'épuisement; le rôle de l'hygiéniste doit donc se réduire à en diminuer l'intensité, à en retarder la venue.

Lorsque la fatigue est très intense, au lieu de disparaître avec le repos, elle aboutit à la courbature, état caractérisé par une lassitude générale, la disparition de l'appétit et souvent une fièvre d'intensité variable. L'excès de tension nerveuse produit alors l'insomnie ou provoque pendant le sommeil des cauchemars.

Courbature et surmenage peuvent, par ailleurs, provoquer des troubles des organes: cœur, poumons, reins, etc., directement en cause et, lorsque s'y additionne une insuffisance ou une surabondance d'alimentation, ils ont une action nettement prédisposante sur les congestions, les troubles

"On apprend qu'en s'amusant. Les connaissances qu'en entraîne de force dans les intelligences les bouchent et les étouffent. Pour diriger le savoir, il faut l'avoir avalé avec appétit. Si une enfant m'était confiée, je ferais d'elle non pas une savante, car je lui veux du bien, mais une enfant brillante d'intelligence et de l'art se refléteraient avec les belles choses de la nature un doux éclat. Je la ferais vivre en sympathie avec les beaux paysages, avec les scènes idéales de la poésie et de l'histoire, avec de la musique noblement émue. Je la ferais vivre en sympathie avec ce que je voudrais lui faire aimer. Il n'est pas jusqu'aux travaux d'aiguille que je ne rehausserais pour elle par le choix des tissus, le goût des broderies et le style des guipures. Je lui donnerais un beau chien et un poney (ajoutons-y aujourd'hui, depuis qu'Anatole France n'est plus, une automobile et bientôt un avion) pour lui enseigner à gouverner des créatures (et même des machines): je lui donnerais des oiseaux à nourrir pour lui apprendre le prix d'une goutte d'eau et d'une miette de pain. Afin de lui créer une joie de plus, je voudrais qu'elle fût charitable avec allégresse. Et puisque la douleur est inévitable puisque la vie est pleine de misère, je lui enseignerais cette sagesse chrétienne qui nous élève au-dessus de toutes les misères et donne une beauté à la douleur même. Voilà comme j'entends l'éducation d'une jeune fille".

Anatole France.

— Si la maison que vous habitez est humide, il faut penser à préserver de la moisissure les meubles, livres, papiers, étoffes, etc... Cela arrive souvent dans les maisons de campagne inhabitées pendant une grande partie de l'hiver. Avant de partir, vous réunirez dans une même pièce tous les objets susceptibles de s'abîmer; boucherez hermétiquement toutes les ouvertures, en ayant soin de coller des bandes de papier sur les joints, fentes ou fissures. Placez dans cette pièce plusieurs vases débouchés contenant soit de l'essence de térébenthine, soit de l'acide phénique. La conservation sera ainsi parfaite.

Confection du mastic des vitriers. — Céruse ou blanc d'Espagne en poudre, 250 grammes; Huile de lin, 100 grammes.

Feuilleton du "Clairon"
COEUR DE FORCAT
Par MAURICE BOUE et EDOUARD AUJAY

No. 40

Suite

Maya avait-elle un désir à exprimer, une explication à demander, un remerciement à transmettre, c'était Murti qui, obligatoirement était l'interprète de sa pensée.

Aussi, quand, en conclusion de ce premier conseil de la Couronne, on avait délégué Murti pour venir porter aux fidèles de la princesse déchue la parole d'espérance et s'enquérir de leurs aspirations, le jeune homme avait-il senti son cœur envahi par une folle allégresse.

Il passa sans encombre les portes de la ville et se dirigea aussitôt vers le quartier des casernes, où il pensait pouvoir retrouver la trace de ce Shérin, qui occupait, sous l'usurpateur, une haute fonction dans l'armée.

Un soldat renseigna Murti. Le seigneur Shérin habitait la haute ville, sorte de quadrilatère divisé en quatre quartiers, dont trois d'entre eux sont habités par les nobles et les riches. Le quatrième renferme le palais du roi et ses dépendances.

Pour arriver là, le jeune lettré dut parcourir pendant plus d'une heure une quantité de rues étroites fourmillant de

monde, et abritant un interminable bazar.

Enfin, après mille détours, après avoir vingt fois demandé son chemin, Murti arriva devant la maison de Shérin. Il s'engagea dans un escalier sombre presque perpendiculaire au sol et tellement étroit que les coudes du visiteur touchaient les murs.

C'était un ancien palais des premiers Maharates qui, venus dans le pays en conquérants, avaient fait de leurs demeures des forteresses aux abords difficiles.

L'escalier débouchait sur un corps de garde. Huit soldats veillaient et Murti demanda à voir le seigneur Shérin.

— Qui es-tu et que veux-tu ? demanda le chef de poste.

— Qu'importe mon nom, dit Murti. Fais savoir à ton Maître que j'ai fait des lieues et des lieues par mer et par terre pour lui apporter une nouvelle dont se réjouira son cœur.

Fais vite... le temps presse...

La garde revint bientôt et fit signe à Murti de le suivre. Ils traversèrent de grands appartements, plusieurs cours et un labyrinthe de corridors. La maison de Shérin — chef d'armée — ressemblait plus à une caserne qu'à un palais, tant elle

était remplie de soldats. Les uns jouaient aux dés, d'autres chantaient en s'accompagnant du luth, d'autres, enfin, dormaient sur des tapis.

Contrairement aux habitudes des Européennes, qui relèguent les domestiques aux étages supérieurs, le maître de la maison occupait la partie la plus élevée de sa demeure, qui était la plus fraîche et la plus agréable.

Enfin, Murti et son guide entrèrent dans un salon établi sur la terrasse.

Shérin, le fidèle de la princesse Maya était là. C'était un homme de quarante ans environ. Son buste nu et bronzé était d'une force parfaite, sa physionomie avait quelque chose de farouche, quoique ses traits fins et distingués fussent d'une grande beauté.

— Tu as voulu me parler ? dit-il en s'avancant vers Murti. Je t'écoute.

— C'est que, seigneur... fit Murti, hésitant, en montrant d'un regard le soldat qui l'avait accompagné.

Shérin fit un signe et l'autre disparut.

— Maintenant ? tu es tranquille. Parle.

Murti dit alors: — Le jour se lève, seigneur... Shérin eut un sursaut, et la voix étouffée, eut une exclamation joyeuse.

— Que veux-tu dire ? Répète!

— Le jour se lève, seigneur...

— Car celle qui devait venir est venue !

Murti inclina la tête.

— Ah ! joie ! Explique-toi !

parle ! Où est-elle ?... — Aux remparts de Baroda, seigneur, attendant que le dévouement de ses fidèles lui ouvre les portes.

— Ce sera fait. Comment est-elle ici ?

— Un hasard... C'est un Français qui la délivra... à Angkor, au Cambodge. Et nous sommes trois avec elle, ce Français, une noble Anglaise et moi.

— Je veux la voir.

— Viens donc, si ce n'est pas dangereux.

— Ni pour elle ni pour moi.

Shérin frappa sur un gong de bronze et aussitôt un serviteur apparut.

— Ah ! C'est toi, Sahib ! donne-moi tes vêtements.

— Mes vêtements ?

— Oui, ne comprends-tu pas ? Quelques instants plus tard, Murti et Shérin — ce dernier vêtu comme un esclave — quittèrent la ville haute et gagnèrent le camp de sir William.

La rencontre de l'infortunée Maya et de Shérin fut des plus émouvantes. Le soldat se jeta aux pieds de la princesse, lui renouvelant les serments d'une fidélité que le temps n'avait pu affaiblir.

— C'est bien, Shérin, je savais que je pourrais compter sur toi. Quand ?

— Le jour est levé... ô magnanime Maya. Ordonne, nous sommes prêts ! Qu'une nuit comme celle-ci passe encore pour nous permettre de rassembler nos troupes et, à l'aube du second jour, nous ferons éclater l'ère de justice et de

joie ! — Qu'il en soit ainsi, répondit la princesse. Mais... pourtant... je voudrais que le sang ne coulat point. Mon père a donné sa vie pour la cause de la patrie, ne tolérerais pas que de nouvelles victimes s'ajoutassent aux premières. Fais en sorte, Shérin, que ma volonté soit respectée.

— Si la chose est possible, ô ma reine... Mais je ne puis rien promettre. L'ennemi se défendra !

La belle princesse eut un geste las. Ainsi donc, il faudrait encore des morts, des blessés, du sang. Des veuves, des orphelins, des frères et des sœurs souffriraient.

Les compagnons de Maya se mirent d'accord avec Shérin sur le plan d'attaque, et l'on décida que la princesse entretrait dans la ville le lendemain soir et se rendrait dans la demeure du chef des partisans qui était, on l'avu, un asile inexpugnable... Par la suite, la marche des événements dicterait la conduite qu'il faudrait tenir.

Shérin ne perdit pas son temps. La nuit était déjà fort avancée lorsqu'il regagna son palais. Mais il envoya de tous côtés des estafettes qui avaient l'ordre de ramener immédiatement chez leur maître ceux qu'elles allaient réveiller.

De sorte que, un peu avant l'aube, une centaine de chefs de légions, de gros commerçants, des nobles furent réunis.

Shérin présidait la séance de ce conseil de guerre et, les

premiers mots qu'il prononça déchaînèrent un fol enthousiasme.

— Le jour se lève... commençait-il.

Une acclamation inouïe lui répondit, et de toutes parts, des questions fusèrent. Lorsque l'orateur eut pu satisfaire toutes les curiosités, pas une voix discordante ne s'éleva, tous étaient prêts. Le lendemain, plusieurs milliers d'hommes armés seraient à pied d'œuvre, entourant la ville d'un cercle de fer.

A l'heure convenue, le soir de ce même jour, Maya et ses trois fidèles se présentèrent chez Shérin. Ils entrèrent par une porte dérobée. Tous étaient si impatients qu'ils ne purent trouver le repos. Si bien que, un peu avant l'aube, ils étaient prêts à partir pour le palais royal avec une troupe choisie parmi les plus sûrs partisans.

Maya avait pris le bras de Jacques Lefranc qui s'était institué son garde du corps. La belle jeune fille ne cherchait pas à cacher son émotion et elle se fut effondrée sans le solide soutien du Français.

Shérin leur fit donner l'entrée du Palais par une sentinelle à sa dévotion et c'est en cet équipage que Maya gagna la salle du trône.

— Ah ! disait

NOTES LOCALES

POPULATION DE NOTRE REGION

Le statisticien du Dominion, M. R.-H. Coats, vient de nous faire parvenir un rapport du recensement de la population de la province de Québec fait en juin dernier. Ce rapport nous fait voir une population de 56,544 âmes pour notre région qui comprend les comtés de St-Hyacinthe, Rouville et Bagot. Le chiffre total de la population donne une augmentation de 1755 âmes seulement sur le recensement de 1921. A lui seul le comté de Bagot accuse une diminution de 1,121 âmes.

Voici la population en détail pour chacune des paroisses de notre région:

St-Hyacinthe: — Ville de St-Hyacinthe, 13,448; LaPrésentation, 1,030; N.-D. de St-Hyacinthe, 638; St-Barnabé, 771; St-Bernard, 521; St-Charles, 496; St-Damase, 1,273; St-Denis, 1,065; St-Hyacinthe le Confesseur, 772; St-Jude, 1,098; Ste-Marie Madeleine, 579; St-Thomas d'Aquin, 829; La Providence, 1,241; St-Charles, 246; St-Denis village, 689; St-Joseph d'Yamaska, 783; Ste-Madeleine village, 375.

Rouville: — N.-D. de Bonsecours, 397; L'Ange Gardien, 1,111; Ste-Ange de Monroir, 768; St-Mathias, 660; St-Michel de Rougemont, 549; St-Paul d'Abbotsford, 1,279; Marieville, 1,986; Canrobert, 202; Richelieu, 524; Parc Otterburn, 193; Rougemont, 429; St-Césaire, 1,051; St-Hilaire, 701.

Bagot: — St-André d'Acton, 788; Ste-Christine, 705; St-Dominique, 922; St-Ephrem d'Upton, 754; Ste-Hélène, 816; St-Hugues de Ramsay, 926; St-Liboire, 918; St-Nazaire d'Acton, 1,006; St-Pie, 1,577; Ste-Rosalie, 1,388; St-Simon de Ramsay, 1,145; St-Théodore d'Acton, 1,022; Acton-Vale, 1,753; St-Dominique village, 383; Ste-Hélène, 255; St-Hugues, 482; St-Liboire, 528; St-Pie, 658; Upton, 690.

ANALYSES DE LAIT POUR LE MOIS D'AVRIL

Nous recevons de l'Unité Sanitaire des comtés de St-Hyacinthe et Rouville le communiqué suivant:

Au cours du mois d'avril, nous avons prélevé des échantillons de lait chez tous les laitiers de la ville et les avons fait analyser au Laboratoire du Service Provincial d'Hygiène, à Montréal.

Pendant la saison d'hiver, un lait de première qualité ne doit pas contenir plus de 25,000 bactéries par centimètre cube. Le nombre de bactéries dans le lait indique son degré de propreté et le soin apporté à sa manutention. Plus un lait est propre, moins il contient de bactéries.

Nous félicitons les laitiers dont les noms suivent: ils ont fourni un lait sain, propre et hygiénique. Ce rapport ne donne pas le pourcentage en matières grasses (le gras du lait), mais il va sans dire que tous les laitiers dont les noms sont publiés ont fourni un produit de première qualité contenant le pourcentage requis de matières grasses et d'extraits secs et dont le compte bactérien reste dans les limites approuvées par le Service Provincial d'Hygiène.

Noms	Bactéries
Giard Arthur,	1,400
Brouillette & Frères,	5,200
R. A. Danis,	2,400
Poiras,	6,200
Archambault R.,	18,000
Archambault A.,	13,000
Desroches Arthur,	16,000
Lemond E.,	17,000

VOLEURS DE POULES

Mardi dernier, dans la nuit, une visite mystérieuse a été faite par des inconnus à la basse-cour de M. Brouillette de la rue Héloïse.

Cela lui a coûté vingt belles poules. La police a été mise au courant du larcin et messieurs les voleurs feront mieux de manger leurs volailles avant qu'il ne soit trop tard.

M. LOUIS AUGUSTIN

Nous apprenons avec plaisir que M. Louis Augustin, l'industriel avantageusement connu de notre ville et de notre province, est complètement rétabli de la grave maladie dont il souffrait ces jours derniers.

M. Augustin, dès le début de la semaine, a commencé à voyager à ses bureaux.

PORTE SA CAUSE EN APPEL

Le dentiste Bernier qui fut condamné récemment à payer une somme de \$600.00 de dommages, pour ne pas avoir conseillé la radiographie d'une machoire, alors qu'une cliente se plaignait à lui d'un simple mal de tête, vient d'inscrire cette cause en appel à Montréal.

Le 11 mai 1931, le dentiste avait extrait quatorze dents à une patiente, et le 15 juin suivant, alors que la gencive paraissait normalement guérie, il avait pris l'impression du dentier. Le 29 juin, la patiente retourna au bureau du Dr. Bernier en se plaignant d'un simple mal de tête. Vu l'absence de tout signe avant-coureur d'infection, le dentiste diagnostiqua que ce mal de tête dépendait du choc opératoire et du mauvais état de santé de la patiente. Cette dernière négigea absolument de retourner chez le Dr. Bernier, et une infection s'étant déclarée, elle se fit transporter à l'hôpital le 24 juillet suivant où elle dut se soumettre à des traitements spéciaux.

La Cour Supérieure siégeant à St-Hyacinthe, trouva que cette infection était causée par la faute du dentiste, qui d'après elle, aurait dû, le 29 juin, date à laquelle cette patiente se plaignait d'un mal de tête, prendre ou conseiller la prise d'une radiographie de la machoire, et elle condamna le docteur à \$600.00 de dommages.

Le Dr. Bernier, appuyé des témoignages rendus par le Dr. Eudore Dubeau, doyen de la faculté de l'art dentaire de Montréal, et par le Dr. Théod. Côté, professeur à la même faculté, prétend avoir agi suivant toutes les données de l'art dentaire et l'enseignement universel; de là l'appel.

Cette cause est suivie avec beaucoup d'intérêt par l'Association des Dentistes de la Province, et spécialement par les membres de la faculté de l'art dentaire, car il s'agit de faire décider par la Cour d'Appel, si un dentiste absolument certain de son diagnostic qu'il base sur les données de la science dentaire, est tenu, sous peine de responsabilité civile, de la faire toujours contrôler, et si ce dentiste est civilement responsable des accidents survenus à la patiente, qui néglige de faire l'appel d'un homme de l'art dentaire, des signes avant-coureurs d'une infection.

DECES DE Mme ARTHUR CHAGNON

C'est avec regret que nous apprenons la mort de Mme Alphonse Kingsley épouse de feu Arthur Chagnon, en son vivant ingénieur en Chef au Château d'Eau.

Mme Chagnon est décédée le 22 avril à l'âge de 73 ans et 5 mois. Elle faisait partie des Dames du Rosaire, et de Charité.

Charitable, dévouée et très affable pour tous, grands et petits déposant sur sa tombe leur profond regret.

Elle laisse pour la pleurer sa fille, Mlle Emmeline Chagnon, sténographe à l'hôtel de ville, sa sœur Mme Jos. Froment de Montréal, son gendre M. J. A. Tétrault de Detroit; une belle-fille Mme A. E. Chagnon de Verdun; ses petits enfants, Marjolaine et Paul-Emile Chagnon et Germaine Tétrault.

Les funérailles eurent lieu à l'Eglise du Christ-Roi, au milieu d'une assistance pieuse et recueillie.

Le service fut chanté par Monseigneur L. A. Sénécal, curé à St-Denis, assisté de MM. les curés Lafontaine et Durocher, comme diacre et sous-diacre.

Aux petites autels des messes furent dites par l'abbé Vigneau vicaire et l'abbé Arm. Brouillette du séminaire.

Au chœur: Rév. Père M. J. Archambault, prieur, de Fall-River, Mass., Rév. Père Tremblay, supérieur du Patronage et l'abbé A. Vézina, du séminaire.

Conduisaient le deuil son neveu, M. Louis Bergeron.

Les porteurs étaient MM. Jos. L'Archevêque, Louis Barceloux, J. B. Létourneau, C. Chartrand, J. B. Ravenelle et Rémi Daigle.

Les principaux notables de la Cité, prenaient place dans le cortège funèbre.

Tributs floraux: Couronne, le personnel de l'hôtel de ville; ancre, Mlle Emmeline Cha-

TRAVAUX TERMINES

Les travaux pour la décoration intérieure de l'église Notre-Dame du Rosaire à Saint-Hyacinthe sont maintenant terminés. Ils avaient été commencés à la fin du mois de novembre 1931.

M. René Richer, architecte de notre ville, en avait préparé les plans et M. Joseph Richer, artiste-peintre, aussi de St-Hyacinthe, en a exécuté les travaux, aidé de son fils Philippe. La décoration est d'un style moderne. L'harmonie des couleurs qui a beaucoup de similitude avec la Renaissance Italienne jette un reflet des plus attrayants. Dans son genre ce temple religieux est unique dans la province de Québec. La richesse des couleurs mariée avec l'or en fait ressortir la beauté des décors.

Fait à noter, il y a quarante-huit ans M. Joseph Richer, alors à l'emploi de M. J. J. Rousseau, aidait ce dernier à la décoration de ce même temple. Il y a trente ans M. Richer obtenait le contrat à son propre compte et c'est la troisième fois, cette année, qu'il est chargé de ce travail.

VA-ET-VIENT

M. Edmond Côté, barbier de cette ville, est de retour d'un séjour passé à Montréal la semaine dernière.

gnon; couronne, M. J. A. Tétrault, Detroit.

Télégrammes: Dr et Mme W. Descoteaux, Montréal; M. et Mme Ant. Bertrand, Choisy; M. J. A. Tétrault, Detroit; famille C. Sicard, Montréal.

Bouquets spirituels: Rév. Soeur Grenon, Mlle E. Côté, St-Dominique, Rév. Sr. Maynard, Mme J. D. Lafond, Mlle C. Chagnon, Mlle B. Lussier, Mlle Marguerite Cuize, Mlle M.-Rose Girouard, Soeur St-Gilbert, Sherbrooke, Mme et Mlle Chagnon, Rév. Soeur Valentina, Seattle, Washington.

Offrandes de messes: Mlle Angéline Tétrault, M. et Mme A. Liboiron, Verdun, Mlle Germaine Daigle, Mme et Mlle Racicot, M. et Mme A. Bertrand, Choisy; M. et Mme C. Sicard, Montréal, les Dames de Charité, Mme J. C. Aymong, Montréal, Mlle Eugénie Guy, Mlle V. Charbonneau, Montréal, les Dames du Rosaire, Mme D. A. Morel, Detroit, Mme H. Tessier, M. et Mme J. H. Morin, famille C. Chartrand, Mme Elie Gravel, Montréal, famille A. E. Chagnon, Verdun, Mlle Emmeline Chagnon, famille Rémi Daigle, Mme C. A. Kingsley, Montréal.

Affiliation à l'Oeuvre du Noviciat: Les familles Coderre et Provost de Lachute, Mlles et Mme Jos. Beauregard, M. et Mme Wilfrid Tanguay, Mme Henri Lamoureux, Mlle Eva Gingras Waterloo, Mme Henri Trotter, M. et Mme Ls. Bergeron, Mlle A. Lambert.

Témoignages de sympathies: Famille Daoust, Mlles Laurence, les Religieuses de l'Hôtel-Dieu, de l'Académie de Lorette, de l'Académie Prince, de l'Hôpital St-Charles, de la Présentation de Marie, M. le curé Lafontaine, l'abbé A. Vézina, Rév. Père Archambault, Fall-River, Mass., Monseigneur Sénécal St-Denis, Soeur Valentina, Seattle, Washington, Mme A. Richard, Mlles Pigeon, Roy, Lafond, A. Larivière, Rév. Père Ferron, Soeur Madeleine des Anges de Manchester, Mlle Morin, Waterloo, Mlle Beauchemin, le personnel de l'Ouvrier Ste-Genève, Soeur Ste-Madeleine, Manchester, Mme L. E. Deguire, Montréal, Mme Boucher, A. Guy, J. N. Dubrue, Mlles Cardin, Upton, famille Leblanc, Rutland, Mlle Corinne Labaise, Mme et Mlle Pagé, Mme et Mlle Côté, Mme L. Rivet, Montréal, Mlle T. Ducharme, Mlle Blanche Ruel, Mme et Mlle Provost, M. Léon Ringuet, Mlle Leclerc, Marjolaine, M. et Mme J. L. Guillet, M. Louis Barceloux, famille J. E. Gaboury, famille Victor Lambert, Sherbrooke, Mlle C. Dufresne, M. et Mme A. Leboeuf, Mlle Marg. Cuize, Montréal, Mlle Cécile Guertin, Mlle Jeanne Hamel, M. et Mme Eugène Benoit, Mlle M. Palardy, Mlle Thérèse Benoit, Mme C. La Perle, Mme J. H. E. Brodeur, Mme Nap. Burque, Mme Albert Jodoin, M. et Mme Richard, Tétrault, Abbotsford, Mlle G. Le Testu, M. et Mme W. Laporte, M. et Mme L. J. Cormier, Mlle J. Langelier, Mme V. Hébert, Mlle C. Labaise, MM. M. A. David, L. V. Sicotte, L. P. Gendreau, A. Bouchard, Robert Hamel, A. E. Baribeau, Henri Brousseau, Camille Picard, Paul Heins.

Nos sincères sympathies à la famille éplorée.

RECENT MARIAGE

Le mariage de M. Ernest Beaulieu, de cette ville, fils de M. et Mme Georges Beaulieu, de St-Hugues de Bagot, avec Mlle Germaine Larivière, fille de Mme E. Larivière, également de St-Hyacinthe, a été célébré en l'église paroissiale du Christ-Roi, samedi le 16 courant.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé C.-H. Lafontaine, curé de cette paroisse. Assistaient au chœur: M. l'abbé Gustave Vigneau, vicaire, M. l'abbé J. Bourgeault, vicaire à St-Pie de Bagot et cousin du marié.

M. Joseph L'Archevêque servait de témoin à la mariée et M. Georges Beaulieu accompagnait son fils. Après la cérémonie il y eut réception chez la mère de la mariée. L'on remarquait parmi ceux présents: M. et Mme Ernest Beaulieu, Mme E. Larivière, M. l'abbé J. Bourgeault, M. et Mme Georges Beaulieu, Mlle A. Beaulieu, MM. et Mmes Jos. L'Archevêque, Henri Bergeron, Herménégilde Bergeron, Nap. Armstrong, Victor Gadbois, Beauchemin, Arthur Gadbois, Pierre Gadbois, Wilfrid Chabot, Eucher Lussier, Donat Gadbois, J. B. Benoit, Mlles Emilia Armstrong, Cécile Gadbois, Ernestine, Jeanne d'Arc, Annette, Rita, Simonne Gadbois, Florestine Després, Antonia Yvon, Clémence Tessier, MM. Aldéric, Lionel et Héliodore Gadbois, Rosario et Joseph Armstrong, Olivier Gadbois, Nap. Solis, Horm. Lussier, Arsène Robidou, Gilles et Ernest Gadbois.

Au retour de leur voyage de noces M. et Mme Ernest Beaulieu ont été l'objet d'une belle manifestation chez Mme E. Larivière. Il y eut chant, musique, déclarations, discours, etc. La musique fut fournie par MM. Oliva Gadbois, Hervé Charbonneau, Adrien Lussier.

MARIAGE

Samedi, le 23 dernier, en l'église du Christ-Roi, fut béni le mariage de Mlle Simonne Morin, fille de M. Eugène Morin de cette ville, avec M. Victor St-Onge, également de notre ville.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. le Curé C.-H. Lafontaine.

Le soir même, il y eut grand repas de réunion chez M. Eugène Morin, le père de la nouvelle mariée.

Parmi les personnes présentes on remarquait: MM. et Mmes Emile, Fortunat et Georges Girouard, Olivier et Roméo Morin, Emile Roy, Albany Sénécal, J. Provençal, A. Provençal, Joseph Marchessault, Roméo Forbes, J. Hébert, J. Vincent, A. Girouard, J. Lafleur, R. Bouchard, S. Cordeau et une foule d'autres.

UNE GRANDE CHANCE SUR UN COFFRE

Qu'on se le dise! La date du 17 mai prochain doit intéresser tous les citoyens de notre ville. C'est à cette date qu'aura lieu, dans le sous-sol de l'Eglise du Christ-Roi une soirée intéressante au plus haut point.

Si jamais vous n'avez vu la confusion d'un imbécile qui se plait à calomnier et à ridiculiser les autres, à bord d'un tramway ou d'un autobus ou du chemin de fer, venez rire de sa confusion en assistant à la représentation de "Mon Cousin Lachouette". Cette comédie est une telle peinture de moeurs que chacun voudra ne pas manquer de l'entendre.

Mais que dire de "60 jours ambassadeur au Japon" Quel fou rire! Quelles situations à braver! Venez donc contempler les gloires et les déboires d'un bon député de la Province de Québec. Si vous ne savez pas encore rire, venez l'occasion de l'apprendre pour toute une éternité.

Enfin, qu'on n'oublie pas aussi que tout possesseur d'un billet pour cette soirée a la chance unique, de sa vie, de gagner un magnifique coffre de cèdre naturel, de grande valeur, lequel est exposé dans la vitrine de la pharmacie Brodeur. Ce morceau vaut à lui seul la peine de se procurer un billet.

En foule au Christ-Roi, mardi le 17 mai prochain, tout en encourageant les membres de la Chorale de cette paroisse. Il n'en coûte que \$0.35 et de gentilles abeilles vous offriront le billet convoité ou vous pouvez vous le procurer directement à la Pharmacie Brodeur.

DE PASSAGE

M. J. B. Blanchette, de Toronto, était en notre ville dernièrement, en voyages d'affaires.

LA COUR SUPERIEURE

Le terme du mois de mai pour le district judiciaire de St-Hyacinthe s'ouvrira le 10 du mois prochain au Palais de Justice de notre ville. Il sera présidé par l'hon. Juge Demers, juge de la Cour Supérieure. Les causes inscrites sur le rôle pour ce terme sont les suivantes: A. Touchette vs M. Brien; H. Meunier vs O. Leriche; H. Meunier vs A. Delandes; J. Lancette vs G. Dubé; P. E. Guay vs E. Lecours; A. Yvon vs S. Guillolette; Yamaska vs La Moderne; Hainault vs Besette; Bessette vs Hainault; V. Chabot vs Harry Bernard; V. Chabot vs Cie d'Imprimerie et de Comptabilité de St-Hyacinthe; T. D. Bouchard vs Cie d'Imprimerie et de Comptabilité de St-Hyacinthe.

FEU M. AMEDEC BEAUREGARD

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Amédée Beauregard, survenue à St-Hyacinthe, le 21 avril, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Le défunt laisse pour la pleurer, outre son épouse née Rose-Anna Chenette, ses fils Joseph Camille, Osiat, Wilfrid et Herménégilde, ses filles, Mmes Hector Charron, née Dédima Beauregard, Coaticook; Ubaline Beauregard, St-Hyacinthe; ses beaux-frères, MM. Philippe Lassonde, St-Hyacinthe; Hector Chenette, Holyoke, Osiat Chenette, Montréal; sa belle-soeur, Mme Vve Camille Côté.

D'imposantes funérailles ont été faites au défunt, en l'église Notre-Dame du Rosaire, samedi le 23 avril courant.

La levée du corps fut faite par le R. P. Renaud qui chanta également le service, assisté des RR. PP. Gauvreau et Biron, agissant comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Tréflé Côté, Joseph Gendron, J. B. Tétrault, J. B. Lorange, Joseph Morin, N. Audette.

Conduisaient le deuil MM. Joseph et Osiat Beauregard, fils du défunt.

La famille a reçu de nombreuses marques de sympathies.

Tribut floral: M. Adrien Lassonde.

Offrandes de messes: M. et Mme J. O. Samson, M. et Mme Raul Lassonde; Mlles Ida et Eva Boucher; Mlle Bernadette Benac; Famille Amédée Beauregard.

Messes de l'Oeuvre du Noviciat: M. et Mme Adrien Lassonde, Mme Thomas Chalifoux, M. et Mme Dominique Caouette.

Sympathies: M. et Mme O. Courtemanche, Famille Osiat Chenette, M. et Mme Dr Pagé, Famille P. Fortin, Joseph Lorange, A. Charron; Mlle Aurélie Marc-Aurèle, Mme et Mlle Pagé, Mlles Cécile Renaud, Eva Hamel, Germaine Messier, M. et Mme Roméo Maynard; MM. et Mmes Philippe Lassonde, Arthur Bouchard, Ernest Bienvenue, Stanislas Tétrault, Joseph Marc-Aurèle, Georges Chenette, Joseph Morin, Roland Côté; Mmes H. Tétrault, Ovide Martineau; Mlle Aurèle Morin, Mlle Elie Côté, Josaphat Jetté, Gaston Côté, Roland Gingras, Herménégilde Chenette.

La direction des funérailles avait été confiée à M. V. J. Mongeau.

Dans le cortège qui suivit la dépouille mortelle on avait remarqué:

MM. le maire Pagé, N. Beauregard, G. Côté, R. Beauregard, J. P. Beauregard, O. Chenette, H. Tétrault, J. P. Hamel, A. Barbeau, B. Fortin, N. Gemme, R. Blanchard, O. Courtemanche, D. Caouette, J. Jetté, E. Phaneuf, O. Phaneuf, L. Côté, C. Phaneuf, P. Lassonde, A. Beauregard, O. Beauregard, C. Beauregard, W. Beauregard, J. B. Tétrault, L. Fortin, J. Morin, L. Tartre, J. Côté, J. Gendron, N. Audette, J. Larivière, O. Caouette, P. Messier, F. Allard, A. Penelle, E. Charron, T. Langevin, H. Chenette, J. Beauregard, H. Phaneuf, J. M. Tartre, J. Leblanc, W. Tartre, E. Létourneau, G. Chenette, C. Martin, R. Ménard, A. Lachance, etc.

Nos condoléances à la famille éplorée.

REMERCIEMENTS

Mlles Dora Thérberge et Marie-Louise Thérberge désirent exprimer leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui, par offrandes de fleurs, de meses, bouquets spirituels ou de toute autre manière, leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort récente de Mme Joseph Thérberge.

CADAVRE IDENTIFIE

On nous informe que le cadavre du cheminot, l'une des trois victimes qui périrent dans le tragique accident du ruisseau Plein-Champs, a pu être identifié d'une manière péremptoire, au début de la semaine.

C'est un nommé Paul Cadieux, âgé de trente et un ans et domicilié à St-Lambert.

Il laisse son épouse, née Marie Eva Boivin.

ETAT-CIVIL

CATHEDRALE
Naissances. — Avril 24: Marie, Madeleine, Fernande, fille de Joseph Cabana et de Dora Plante, Parr. et marr. Eustache Cabana et Aloisia Plante. — Avril 26: Alphonse, Guy, fils de Pierre Molareque Duhamel et de Emma Blanchet. Parr. et marr.: Alphonse Blanchet et Hermine Levasseur. — Avril 27: Marie, Pierrette, Gisèle, fille de Paul Bienville et de Marie-Anne Lévesque. Parr. et marr.: Magloire Lévesque et Anna Brisson.

Mariages. — Avril 25: Entre Alexandre Giroux, veuf de Evangéline Viens; et Marie Alexina Desroches, fille de feu Jean-Baptiste Desroches et de Mlle Massé. — Avril 26: Entre Wilfrid Côté, fils de Jean Côté et de Mlle Lanoie; et Yvonne Brunette, fille de Alfred Brunette et de Emma Lavallée.

Sépultures. — Avril 23: Cécile Hamel, âgée de soixante et six ans, épouse de Léon Ringuet. — Avril 25: Augustin Laurencelle, fils de feu Augustin Laurencelle et de Marie Bilodeau. — Avril 27: Léo Cadieux, âgé de sept jours, fils de Georges Cadieux et de Cécile Gauthier. — Avril 28: Joseph Galipeau, âgé de soixante-seize ans, époux de Marie-Louise Joyal. — Avril 28: Jacqueline Langelier, âgée de onze mois, fille de Joseph Pierre Langelier et de Aline Payan.

NOTRE-DAME DU ROSAIRE

Sépultures. — Avril 22: Ferdinand Harnois, âgé de quarante ans, époux de Ida Loisel. — Avril 22: Vitaline Benoit, âgée de quatre-vingt-un ans, épouse de feu Joseph Leduc. — Avril 23: Amédée Beauregard, soixante et dix-neuf ans, époux de Rose-Anna Chenette. — Avril 26: Jean-Louis Fortin, un an, fils de feu Victor Fortin et de Antoinette Roch. Avril 27: Paul Cadieux, trente deux ans, époux de Eva Boivin.

CHRIST-ROI

Mariage. — Avril 23: Entre Victor St-Onge, fils de feu Mizael St-Onge et de Angéline Tétrault; et Simonne Morin, fille de Eugène Morin et de feu Rose Deslauriers.

Sépultures. — Avril 21: Alphonse Kingsley, âgée de 73 ans, veuve de feu Arthur Chagnon. — Avril 28: Marie, Azilda Scott, âgée de soixante et dix huit ans, veuve de Médor Bousquet.

FEUE Mme LASSONDE-CASAVANT

Nous avons appris avec regret la mort de Mme Lassonde-Casavant, née Adeline Goudreau, décédée subitement, le 26 avril, en cette ville, à l'âge de 88 ans.

Elle laisse dans le deuil ses fils Azarie Lassonde, ville, Philippe, ville, Elzéar, Miami, Floride; Udgence, Holyoke, Joseph, Willimset, Mass.; Zéphirin, Springfield; d'un second mariage, Victor Casavant, de Oxford; ses filles, Mlle J. H. R. Morin, ville, née Diana, Mme H. Archambault, ville, née Albina, du second mariage, Mme Narcisse Godbout, née Albina, ville; Mme Joseph Leduc, née Victorine, de Montréal. Lui survivent aussi deux frères, Eusèbe Goudreau, Ste-Madeleine, Paul Goudreau, St-Jean d'Iberville; une sœur, Mme Vve Pierre Chabot, Rougemont; plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu ce matin à la Cathédrale.

Nos profondes condoléances à la famille éplorée.

S. O. S.!

Vers 7 heures et trente, lundi dernier, dans la soirée, nos pompiers étaient appelés pour un commencement d'incendie.

Un yacht avait pris feu et le propriétaire ne crut rien de mieux que d'appeler les pompiers pour combattre les flammes qui se répandaient rapidement.

L'incendie fut éteint en peu de temps.

Théâtre CORONA, No. 37,275

L'HEUREUX GAGNANT

Monsieur W. L. Kirouack, 4 rue Mondor, est l'heureux gagnant du radio General Electric qui a été adjugé au théâtre Corona le lundi 25 avril. Il était porteur du billet No. 4727. Ce radio a été donné par la courtoisie et la coopération de la Direction du théâtre Corona et la Compagnie P. T. Légaré Ltée., de notre ville.

FUNERAILLES DE M. JOSEPH LEDUC

D'imposantes funérailles ont été faites à M. Joseph Leduc, décédé la semaine dernière.

Elles ont eu lieu, vendredi le 22 avril courant, à l'Eglise Notre-Dame du Rosaire, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par le R. P. Biron et le P. P. Renaud, chanta le service assisté des RR. PP. Biron et Tague, comme diacre et sous-diacre.

Au chœur l'on remarquait: les RR. P. Hamel et Archambault.

Les porteurs étaient: MM. Adolphe Pouliot, Ptolémée Messier, Edmond Burelle, Tréflé Côté, Raphaël Beaulieu, O. Chabot.

Conduisaient le deuil: MM. Wilfrid et Herménégilde Leduc, ses fils, de Montréal; son gendre, Raymond Brodeur, ville; ses petits-fils Lucien Brodeur et Henri Charbonneau, ville.

Dans le cortège on remarquait: MM. Nap. Benoit, Odilon Benoit, Jos. Benoit et Wilfrid Benoit, de St-Hyacinthe, Ovila Martel, Rosario Martel, Herménégilde Martel, Henri Gauthier et Albert Gauthier, de Montréal, Romuald St-Pierre, P. O. Robert, Adélaïde Robert, Gaston St-Pierre, Ernest Chartier, J. B. Renaud, C. Sasseville, Philias Pion, Horm. Pion, Raymond Poitras, Isidore St-Jean, Raoul Charbonneau, Paul St-Jean, Adélaïde Charbonneau, Rosario Charbonneau, P. Lapointe, Henri Raymond, Hector Chartier, F. Allard, H. Gemme, Gaston St-Pierre, tous de St-Hyacinthe et autres.

Journal. Si vous le trouvez il vous
veur (non compris la taxe de 5
cinématographiques SEULEMENT

COLONNES AGRICOLES

PLAN DES RECOLTES

Pourquoi est-il utile d'en faire un

L'un des moyens les plus utiles de contrôler et de réduire les dépenses de la ferme est de tracer un petit plan de la ferme sur lequel on inscrit les récoltes qui ont été cultivées sur chaque champ et les rendements par acre qui ont été obtenus. On peut aussi, si on le désire, y faire entrer des renseignements supplémentaires, comme les dates du labour, des semailles et de la moisson. C'est le plan que recommande le Service de la grande culture des Fermes Expérimentales Fédérales.

Lorsqu'on fait ce plan tous les ans, il est plus facile de suivre fidèlement la rotation ou l'assolement que l'on a adopté. On apprend à connaître les champs qui produisent le plus gros rendement de certaines récoltes; on recueille des renseignements qui permettent d'améliorer l'assolement en adaptant certaines récoltes à des sols pour lesquels ils conviennent. On peut prendre des notes sur la présence de certaines mauvaises herbes dans différentes parties de la ferme, sur celles où la terre s'est soulevée au vent, où on a appliqué du fumier, et enfin sur tous les points qui offrent de l'intérêt.

Mais la plus grande utilité peut-être de ce plan, c'est qu'il constitue un registre précis des résultats donnés par les travaux de chaque année sur la terre, et pendant une suite d'années. La culture est une oeuvre de longue haleine, et il est nécessaire de prendre des notes si l'on veut faire quelques améliorations.

On pourra tracer ce plan dans un livre, pour que l'on ait ainsi, sous une forme sommaire, les notes de plusieurs années. On pourra aussi employer quelques pages de ce livre pour y inscrire toutes les sommes reçues en argent comptant, tous les déboursés, et pour y entrer également une fois l'an, l'inventaire de la valeur du matériel, des bestiaux et des récoltes sur la ferme. Ces notes, avec le système de

LE BLE D'INDE

Culture pour l'ensilage dans la région de Québec-Centre

La Station expérimentale fédérale de Cap Rouge a fait pendant dix ans des recherches pour déterminer le prix de revient d'une tonne de matière sèche dans différentes récoltes; elle a constaté qu'une tonne de matière sèche coûte \$15.48 sous forme de blé d'Inde Longfellow, \$11.80 dans les tournesols Russes, et \$11.21 dans un mélange de pois Arthur et d'avoine Bannière. Ce mélange possède aussi une autre qualité: sa protéine contient une proportion plus forte de matière sèche; il vaut donc plus, tonne pour tonne, que le blé d'Inde ou les tournesols.

Mais il peut être utile de cultiver une récolte sarclée pour combattre les mauvaises herbes, et dans ce cas nous avons le choix entre le blé d'Inde et les tournesols; le premier est recommandé sur les sols légers, bien égouttés, et les tournesols sur terre forte, où le blé d'Inde ne se plaît pas. Supposons que l'on décide de cultiver du blé d'Inde, quelle est la meilleure variété à employer?

En ces dix-sept dernières années il a été essayé à Cap Rouge quarante-sept variétés et espèces de blé d'Inde à ensilage; on a acquis la certitude que les espèces à maturation hâtive — Jaune de Québec, Twitchell's Pride, Gehu, Free Press et 90 Jours — ne produisent pas suffisamment de

culture, fournissent des renseignements exacts sur les progrès effectués et sont le meilleur moyen d'étudier la façon d'améliorer l'industrie de la ferme.

Une entreprise agricole ne peut pas plus se passer de notes ou de registre qu'une entreprise commerciale. Ce système de notes agricoles est peut-être le plus simple de tous, mais il fournit cependant des renseignements fondamentaux et il a cet avantage qu'il est extrêmement simple à tenir. Si l'on désire avoir un système plus élaboré de comptabilité, on pourra l'adopter plus tard.

fouillage, quand bien même leurs épis arrivent à la phase lustrée.

Parmi les grandes variétés tardives, la quantité seule de fourrage ne suffit pas; c'est aussi une question de savoir laquelle produit le plus de matière sèche par acre. Contrairement aux attentes, les blés d'Inde dentés (dent) se sont montrés aussi bons, sinon meilleurs sous ce rapport que les Flints (durs), spécialement en ce qui concerne le pourcentage de matière sèche. Par exemple, en 1931, le Denté du Nord-Ouest (Disco) avait 27.05 pour cent de matière sèche tandis que le Longfellow en avait 21.34 pour cent.

Comme on le voit, la différence n'est pas grande, et puisque le Longfellow a été recommandé pendant bien des années et qu'il vient encore un des premiers sur la liste, nous croyons que les cultivateurs de Québec-Centre feront bien de continuer à l'employer. On croit autrefois qu'il valait mieux ne pas semer le blé d'Inde avant le mois de juin, mais on est d'avis aujourd'hui que le milieu de mai n'est pas trop tôt pour une année ordinaire.

Gus Langelier, Rég.
Station expérimentale fédérale,
Cap Rouge P. Q.

CELLE-CI

C'est la crise. Tout le monde a perdu de l'argent. Les cultivateurs qui furent les plus richement établis par leurs parents disent qu'ils ne peuvent, dans les conditions présentes, établir leurs enfants. D'autres arrivent difficilement à attacher les deux bouts. Il en est de même dans chaque paroisse qui ne peuvent payer les impôts de plus en plus élevés et rencontrer les intérêts dus sur des propriétés achetées il y a quelques années, et sur lesquelles ils avaient pourtant donné des montants considérables en acompte sur le prix d'achat convenu.

Ailleurs, il en est autrement, parfois.

Il y a quelques années, Mme Vve Ayotte amenant ses cinq enfants quittait la paroisse de Saint-Séverin, comté de Champlain, pour essayer de gagner la vie de sa famille en travaillant au défrichement des terres nouvelles du pays abitibien. Elle obtint du gouvernement les lots 39 du rang 10 de La Reine et 45 du rang 1 de Demeloise.

Les années ont passé, rapides. La famille Ayotte s'est mise résolument au travail de défrichement. Sur la ferme de Mme Vve Ayotte on peut voir 80 acres de bonne terre en culture, de grands pacages, de bons bâtiments de ferme, 8 vaches, d'autres animaux, des machines aratoires; enfin une ferme progressive, bien entretenue.

Ce n'est pas tout. Les quatre fils de Mme Vve Ayotte sont mariés et ils ont chacun leur ferme, avec plus de 100 acres de terre en bonne culture, de bons bâtiments, des animaux, etc.

La seule fille de Mme Vve Ayotte est mariée à un cultivateur de la région: de sorte que toute la famille peut se rassembler aisément à la ferme maternelle. Et ainsi, en dépit de la disparition de son époux pour un autre monde, Mme Vve Ayotte peut encore jouir de la véritable vie de famille.

Sans argent, parce que courageuse et ayant en vue le bien de ses enfants, elle a trouvé au pays de l'Abitibi le moyen d'établir tous ses enfants auprès d'elle, et de les établir comme elle n'aurait pu espérer le faire dans les vieilles paroisses où le prix des terres est élevé, où il faut déboursier gros d'argent pour acquitter les taxes, et où le train de vie oblige à des dépenses hors de proportion avec les revenus de fermes achetées à crédit.

Et dans le pays où vit maintenant Mme Ayotte, où ses enfants se sont établis, des cultivateurs qui ont de nombreux enfants pourraient facilement les établir, s'ils veulent leur fournir quelques centaines de

LA HERNIE DU NAVET

Comment la prévenir

Les cultivateurs qui cultivent des navets, des choux, des choux-fleurs et des légumes de ce genre savent qu'une maladie appelée la hernie abaisse souvent dans de très fortes proportions les rendements de ces récoltes. Cette maladie est causée par un petit parasite qui s'introduit dans les parties souterraines de la plante et fait gonfler les racines d'une façon anormale. Ces parties gonflées finissent par pourrir et le parasite reste dans la terre, où il peut se maintenir pendant bien des années. Les recherches qui ont été faites au Laboratoire fédéral de pathologie végétale de Frédéricton, N.-B., montrent que l'on peut réduire la gravité de la maladie au moyen de certaines pratiques de culture. On sait par exemple que le parasite qui cause la maladie peut passer intact par les voies intestinales des animaux domestiques pour vivre bien des mois dans le fumier; puisqu'il en est ainsi, le fumier contaminé ne devrait jamais être appliqué à la terre destinée à porter des récoltes qui sont sensibles à la hernie. Si l'on n'est pas absolument sûr que le fumier ne contient pas de germes de hernie, il vaut mieux se servir d'engrais chimiques. Un sol fortement infesté de germes de hernie ne peut guère être planté en navets, en choux ou en légumes de ce genre qu'après un intervalle de 5 à 10 ans pendant lesquels toutes les récoltes sensibles aux attaques de la hernie ont été soigneusement éliminées de l'assolement. On devrait prendre également toutes les précautions utiles pour empêcher la pousse des mauvaises herbes qui sont sensibles à la hernie, notamment, la moutarde, la bourse à pasteur et la passerage. On peut, jusqu'à un certain point, enrayer les progrès de la maladie par le chaulage du sol, mais pour obtenir un contrôle commercial satisfaisant sur la plupart des sols infestés de hernie, de fortes applications de chaux sont généralement nécessaires (2 à 5 tonnes par acre) et le chaulage devrait être fait 3 à 6 mois avant de semer. L'emploi de scories basiques comme engrais phosphatés n'a aucun effet contre la hernie; l'emploi de chaux éteinte à l'air a une valeur douteuse sous ce rapport. Evitez un chaulage excessif si l'assolement contient une récolte de pommes de terre, car la chaux a une tendance à produire la gale. Le traitement de la terre avec des désinfectants — sublimé corrosif, composés de formoline et de mercure organique — n'a pas réussi à réduire la gravité de cette maladie. On a longtemps cru que la hernie est portée par la semence, mais c'est inexact; le traitement de la semence n'a donc aucune valeur dans la lutte contre cette maladie. Le moyen qui donne le plus d'espoir est l'emploi de variétés résistantes. Certaines variétés de navets éprouvées à ce laboratoire paraissent être suffisamment résistantes pour avoir une valeur commerciale sur la plupart des sols légèrement infestés de hernie. Au nombre de ces variétés sont les sélections de rutabagas blancs, Bangholm (espèces Herning, Sludsgaard et Olsgaard). Certaines variétés nouvelles, récemment développées à ce laboratoire, révèlent également un degré favorable de résistance à la hernie même sur les sols très

infestés de germes de la maladie.

D. J. MacLeod,
Laboratoire fédéral de pathologie végétale,
Frédéricton, N.-B.

On compte, en Italie, 500,000 familles ayant sept enfants et plus.

Théâtre CORONA, No. 36,119
Théâtre CORONA, No. 36,220

Théâtre CORONA, No. 36,265
Théâtre CORONA, No. 36,366

Théâtre CORONA, No. 36,265
Théâtre CORONA, No. 36,366

Théâtre CORONA, No. 36,265
Théâtre CORONA, No. 36,366

Théâtre CORONA, No. 36,265
Théâtre CORONA, No. 36,366

Théâtre CORONA, No. 36,265
Théâtre CORONA, No. 36,366

Théâtre CORONA, No. 36,265
Théâtre CORONA, No. 36,366

Théâtre CORONA, No. 36,265
Théâtre CORONA, No. 36,366

Théâtre CORONA, No. 36,265
Théâtre CORONA, No. 36,366

Théâtre CORONA, No. 36,265
Théâtre CORONA, No. 36,366

Théâtre CORONA, No. 36,265
Théâtre CORONA, No. 36,366

Théâtre CORONA, No. 36,265
Théâtre CORONA, No. 36,366

Théâtre CORONA, No. 36,265
Théâtre CORONA, No. 36,366

Théâtre CORONA, No. 36,265
Théâtre CORONA, No. 36,366

Théâtre CORONA, No. 36,265
Théâtre CORONA, No. 36,366

Théâtre CORONA, No. 36,265
Théâtre CORONA, No. 36,366

Théâtre CORONA, No. 36,265
Théâtre CORONA, No. 36,366

Théâtre CORONA, No. 36,265
Théâtre CORONA, No. 36,366

Théâtre CORONA, No. 36,265
Théâtre CORONA, No. 36,366

Théâtre CORONA, No. 36,265
Théâtre CORONA, No. 36,366

LE DR ANTONIO PERRAULT

Chirurgien à l'Hôpital St-Charles
en charge du Laboratoire

désire annoncer à sa clientèle qu'il vient d'ajouter à son Laboratoire privé un appareil moderne de

RAYONS X

pour examen complet et diagnostic précis.

BUREAU : de 2 à 4 Hres P.M.
de 7 à 9 Hres P.M.

56 rue Ste-Anne
Téléphone 105

SAINT-HYACINTHE, P. Q.

CHANGEZ POUR DE LA Frontenac ET SOYEZ SATISFAIT

C'EST LE TEMPS DE CHANGER POUR DE LA Frontenac Export Ale

Les automobilistes
SANS EXCEPTION
devraient faire partie de

L'Auto-Club de St-Hyacinthe

LES AVANTAGES SONT NOMBREUX :

Service d'information aux membres
Lettres d'identification
Secours légal
Préparation d'itinéraires
Assurance-vie spéciale
Etc.

Notre clause d'assurance est particulièrement intéressante :

Les membres de l'Auto-Club, sauf les cas d'infirmité, sont assurés gratuitement dans une Compagnie puissante, contre tout accident causé, soit en manoeuvrant, conduisant ou se promenant ou réparant un automobile, ou encore en tournant la manivelle, le tout suivant les conditions et sujet aux restrictions de la police émise à cet effet par la dite compagnie; les indemnités déterminées pour pertes occasionnées par de tels accidents sont les suivantes :

Perte de la vie.....\$1,500.
Perte de deux pieds.....1,500.
Perte de la vue.....1,500.
Perte de l'un des bras.....1,000.
Perte de l'un des pieds.....1,000.
Perte d'un oeil.....1,000.
Perte de deux doigts.....150.
Perte de deux ongles.....150.
Perte d'un doigt.....75.

Les membres âgés de 65 ans ne recevront que \$1,000.00 d'indemnité. L'épouse d'un membre, moyennant une surprime de \$1.00, aura droit aux privilèges ci-haut énumérés.

L'assurance est un vigueur d'avril en avril.

Pour l'ensemble de ces services, il n'en coûte qu'une cotisation annuelle de \$5.00.

S'adresser à M. Paul Lussier, secrétaire, Tél. 243, ou à M. Henri Raymond, percepteur, Tél. 259.

L'Auto-Club de St-Hyacinthe

Libère les Reins

Tenir votre organisme. Bon contre rhumatisme et lumbago. Un excellent préventif des rhumes et de la grippe.

GIN de KUYPER

GIN de KUYPER

GIN de KUYPER

GIN de KUYPER



BOUTEILLE de 10 onces

\$1.15

Vendu aussi en bouteilles de
26 onces \$2.70
de 40 onces \$4.00

N'acceptez pas de succédané.
JOHN DE KUYPER & SON, Distillateurs. Maison fondée en 1695
ROTTERDAM - HOLLANDE

LE CLAIRON

Journal Hebdomadaire publié à St-Hyacinthe tous les vendredis au No. 173 rue Girouard, par L'Imprimerie Yamaska ABONNEMENT A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis par année \$1.50 Ailleurs au Canada 1.00 5 Cts le Numéro En vente chez MM. Lucien Roivin, 106 rue Mondor et H. Barré, 231, rue Cascades, marchands de journaux.

Théâtre CORONA, No. 37,331



ST-GUILAUME D'UPTON

MM. Hector Tessier, agromoine de Pierreville, et M. A. Lanoue, de Montréal, étaient à St-Guilherme ces jours derniers. — MM. et Mmes Théogène Morel, Ernest Hénault et M. Laurent Morel sont venus rendre visite à M. Louis Morel. — Mlle Irène Pélouin, de St-Hyacinthe, chez son père M. J.-C.-H. Pélouin. — Mlle Antoinette Rouleau, des États-Unis, passe quelque temps chez son père M. Eugène Rouleau. — Mmes Jules Bélisle, Hormidas Laprade et Eugène Côté étaient à St-Hyacinthe ces jours derniers. — M. Raoul Groulx est de retour d'un voyage à Montréal. — Mlle Fernande Lacharité est de retour de l'Hôpital où elle a subi une opération. — Mme Joseph Leclair de retour de Bléard Valley où elle a passé l'hiver avec son fils, M. l'abbé Jean-Marie Leclair curé. — M. l'abbé Antonio Morin, vicaire, est de retour de St-Célestin où il a passé la semaine chez son père M. Henri Morin. — M. et Mme Octave Leclair sont de retour d'un voyage d'une semaine à St-Hyacinthe chez leurs filles Mmes Tétrault et Petit.

— M. et Mme J. W. Beaudry de passage à St-Liboire chez M. Hormidas Beaudry. — M. et Mme Rolland Doyon de Montréal en promenade chez leurs parents, M. Henri Bisson et Mme Félix Doyon. M. Noël Hénault Mmes Annette et Thérèse Hénault chez M. Prime Hénault. — Mme Rosario Petit de St-Hyacinthe chez son père M. Octave Leclair. — Mlle Edith Salois passe quelques jours à St-Hyacinthe chez des parents. — M. Honorius Michaud, avocat de Sorel, de passage chez son père M. L. A. Michaud. — M. Maurice Lacharité, étudiant à Montréal, passe quelques jours chez son père M. Joseph Lacharité. — M. Henry Landry, de Burlington, était à St-Guilherme ces jours derniers. — Mlle Pageau, de Québec, donna ces jours derniers des cours de coupe en l'Édifice Municipale de notre village. Un assez grand nombre

de Dames et Jeunes filles ont suivi ces cours qui étaient très intéressants.

— M. et Mme Rosario Cartier et leurs enfants sont en visite chez M. Louis Cartier. — M. Edouard Lavallée, de Montréal, chez son père M. Joseph Lavallée. — M. A. S. Comeau passe quelques jours à Montréal.

— Jeudi le 14 avril le Cercle des Fermières a donné dans l'Édifice Municipale une partie de cartes à laquelle prirent part plus de 150 personnes. — M. l'abbé Émilien Paillé, vicaire, était venu relever de sa présence le charme de cette soirée récréative et amusante.

La fanfare commença la soirée par de jolis morceaux. Dix parties de cartes ont été jouées avec entrain. Enfin le rideau fut baissé pour préparer le théâtre pour une pièce que le Cercle St-Jean-Baptiste répéta au profit des Fermières. Pendant la préparation du théâtre, la fanfare se fit entendre de nouveau. La levée du rideau se fit et on joua la pièce intitulée: "Les femmes qui pleurent". Cette pièce intéressait beaucoup les personnes car les applaudissements furent nombreux. Il y avait de nombreux prix offerts par les personnes suivantes: Mmes Xavier Ricard, Ludger Bourret, J. A. Pontbriand, Henri Bisson, Conrad Lafontaine, Lorenzo Morvan, Louis Hénault, Eugène Vandal, Victor Lussier, E. L. Melançon, Nazaire Arpin, Amable Vanasse, Léonard Manseau, Arthur Guertin, M. et Mmes Raoul Groulx, J. W. Beaudry, L. A. Larivière, MM. Hector Lefebvre, J. T. Arpin, Jules Bélisle, Ludger Bourret, Mlle Berthe Parent, Edith Salois, Claire Morvan et le Cercle des Fermières.

Les heureux gagnants de ces prix sont les suivants: Mmes Lorenzo Morvan, Nazaire Arpin, Arthur Guertin, Moïse Hénault, Cyrille Martin, Henri Bisson, Jos. Taillon, E. L. Melançon, MM. Dr Léo Viens, Jos. Vanasse, Paul Emile Gauthier, Rosario Guertin, Géo. E. tienne Beaudette, Rolland Va-

deboncoeur, Rosaire Rouleau, et M. Duguay. Mmes Gabrielle Lacharité, Marie Vanasse, Gertrude Gendreau, Simonne Picard et Marie-Blanche Bélisle.

— Les poinçonneurs étaient MM. Hubert Ricard, Chs. Emile Beaudette, Bernard Cartier et Marcel Lussier.

Il y eut aussi raffle de deux objets: Un \$2.50 en or donné par le Cercle des Fermières fut gagné par M. Marcel Lafontaine; un service à thé donné par Mme Lorenzo Morvan, fut gagné par M. Jean-Paul Ponton.

Les participants n'eurent aucun regret de leurs démarches nous en sommes sûrs et se promettent bien de remonter le même empressement quand viendra la prochaine occasion. Il convient donc de féliciter les personnes qui se sont dévouées à l'organisation et de remercier sincèrement les membres pour leur bon encouragement.

ST-BERNARD

Lundi dernier, 18 avril, un groupe de parents et d'amis se réunissaient à l'étable de M. Aimé Phaneuf. La palette, la tire, les oeufs, étaient au programme il va s'en dire. Parmi les personnes présentes on y comptait: MM. et Mmes Napoléon St-Germain, Honorius Desrosiers, MM. Adolphe Planter, Raoul Plante, Eugène Morin, Mlle Clara Morin, Yvonne Morin, François Morin, Émile Morin, Ephrem Morin, Eva Morin, Yvonne Morin, Armand Rosaire, Bernard Lucien Morin, Rosa et Gertrude Bonnier de St-Ours. Tous s'amusaient joyeusement et partirent enchantés de leur agréable excursion en emportant un agréable souvenir.

Théâtre CORONA, No. 37,028
Théâtre CORONA, No. 36,624
Théâtre CORONA, No. 36,523
Théâtre CORONA, No. 37,735
Théâtre CORONA, No. 38,779

ST-JEAN-BAPTISTE

M. le Curé J. O. Gadbois et M. le Vicaire R. Préfontaine se rendirent à Saint-Hyacinthe pour fêter M. le supérieur du séminaire.

— Le "Patronage de Saint-Joseph" sut émouvoir encore la pitié des fidèles. M. le Vicaire célébra la grand'messe. A l'offertoire, M. R. E. Guertin rendit magnifiquement: "Ite ad Joseph".

— Les dimanches futurs, la grand'messe sera chantée à 9.30 heures a. m.

— Des récompenses furent tirées au sort pour les plus méritants à l'examen de la Communauté Solennelle.

Mlle Rita Desjourdy gagna le Catéchisme en images.

— Les enfants qui se préparent à recevoir la Confirmation et qui n'ont pas été baptisés dans notre paroisse devront se procurer leur certificat de baptême dans un bref délai.

— Les élèves du Couvent feront entendre une messe en chant grégorien dans notre église paroissiale, l'un de ces dimanches.

— L'autel des Pères Cisterciens vient d'être installé à leur future résidence de la montagne de Rougemont.

— MM. Rodolphe Lambert et Jean-Paul Morier font les "sueurs" pour les Pères.

— La tempête imprévue de dimanche dernier surprit plusieurs automobilistes qui restèrent en panne ici et là.

— Les parties de sucre ne furent pas trop interrompues par cette neige fugitive. L'on se réunit chez MM. Guy Daigneault, Léopold Sansoucy, Charles Guertin, etc.

— M. Armand Chicoine et un groupe de Saint-Grégoire étaient à la "cabane" de M. Apollinaire Chicoine, samedi dernier. — Même jour, il y eut réunion chez M. Amédée Chabot. — M. R. Tremblay, barbier est retourné à Chambly.

— M. J. Robert, de l'Hôtel des Touristes quittera bientôt notre village. — M. Laviolette d'Acton Vale le remplacera.

— M. E. Chaume demeure maintenant dans notre village. — Mme H. Grenier est revenue de l'Hôpital St-Charles, de St-Hyacinthe, en bonne voie de guérison.

— M. et Mme Adalbert Touchette sont les heureux parents d'un fils porté au baptême par M. et Mme Alphonse Bessette. — M. J. B. Desnoyers fait d'importantes réparations à sa demeure. — M. et Mme Ludovic Tétrault de Montréal étaient parmi nous, dimanche.

— M. et Mme Noé Beaudry de Rougemont passèrent également le dernier dimanche par ici. — Mlle Anna-Berthe Sansoucy qui est de séjour à Rougemont vint aussi dans notre paroisse. — M. et Mme Lapierre de Montréal ont visité chez M. Osias Chabot. — M. et Mme Léopold Noiseux, Mlle Thérèse, Eliane et Yvette Noiseux de Saint-Paul d'Abbotsford sont venus récemment dans notre paroisse. — M. Beaudry de Saint-Mathias était dans notre localité, dimanche. — M. et Mme Alida Jourdain et Mlle Jourdain de Saint-Hyacinthe vinrent chez M. Willy Jourdain, dimanche.

— Mlle G. Guertin de Marieville passa la fin de semaine chez son père M. J.-Bte Guertin. — M. Paul Auclair de Verdun était ici, la semaine dernière. — M. et Mme Donat Chabot et leurs enfants se rendirent à Iberville, dimanche.

— M. Roland Chabot visita Mlle F. Tanguay, d'Iberville. — Sont allés à St-Hyacinthe: MM. et Mmes Roméo Larocque Eugène Barré, Mme L. H. Lemonde, et autres. — Les membres de la famille Bélisle assistèrent aux funérailles de Mme Frs St-Pierre de Saint-Pie, le 11 avril courant. — M. L. H. Lemonde est allé à Montréal au cours de la semaine dernière. — Mlle Marguerite Chabot passa quelque temps au Mont St-Hilaire, chez sa sœur Mme Guertin. — M. Ernest Chabot visitait Mlle Jeannette Morin, de Saint-

Hyacinthe, dimanche dernier.

— MM. Gérard Meunier et Laurent Noiseux étaient à Rougemont, dimanche. — M. Gérard Meunier fut au nombre des invités lors du mariage Viens-Noiseux de Marieville. — Mlle Berthe Bellemare est inscrite parmi les "Noëlistes" de Paris, France. Si quelques jeunes filles désirent entrer dans cette Association vous pouvez vous adresser à la sus-nommée. Tous détails relatifs vous seront fournis gracieusement.

— M. l'abbé J. O. Gadbois et M. l'abbé Roger Préfontaine assistaient à la représentation de "Polyeucte" lors de la fête de M. le Supérieur du Séminaire de St-Hyacinthe.

— Mme Pierre Sawyer, Mlle Cora Larose, Gilberte, Marguerite et Jeanne Chabot, Monique Morier, Berthe Bellemare; MM. Etienne Larose, Lucien Fontaine, Valmore Bellemare, Raymond Renaud et Martial Lemonde se rendirent également à Saint-Hyacinthe pour l'interprétation de "Polyeucte". Tous furent charmés par le sublime du chef-d'œuvre, par l'art des acteurs.

— M. le Supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe, M. l'abbé Dalpé et autres MM. prêtres vinrent au presbytère, lundi dernier.

— Le service anniversaire de M. Ludger Guertin fut chanté mercredi dernier.

— Mme Joseph Lafrance est décédée à l'âge de 81 ans. Ses funérailles eurent lieu le 23 avril.

— Le traditionnel "enterrement de vie de garçon" de M. Primat Savary donnait lieu à la plus joyeuse des réunions samedi dernier.

— Une foule enthousiaste était rassemblée à la "cabane à sucre" de M. Guy Daigneault, dimanche dernier. Il y eut allocations et chants.

— M. Léo-Paul Guertin avait aussi l'amabilité de recevoir parents et amis à son étable.

— M. Gérard Massé est à l'Hôpital Saint-Charles de St-Hyacinthe. Il fut opéré pour l'appendicite mais il est en bonne voie de guérison. Nos souhaits de prompt rétablissement.

— A la dernière assemblée des contribuables faisant affaire avec la fromagerie du village les nominations suivantes furent notées: MM. Louis Robert, Origène Saint-Jean, Eulide Meunier, Moïse Desnoyers, Paul Benoit.

— M. et Mme Octave Guertin de Sherbrooke sont arrivés définitivement dans notre village. Ils habitent chez Mme Joseph Tétrault.

— Mme Joseph Noiseux a élu domicile chez Mme Louis Rémy.

— M. J. Robert est parti pour Saint-Grégoire.

— M. Roméo Larocque est demeuré chez M. Louis Guertin, ancienne propriété de feu Ludger Guertin.

— Les logis de M. Chabot sont actuellement inoccupés. — Mme Pierre Savary vient d'arriver au village chez M. Irénée Auclair.

— M. et Mme Alfred Desnoyers et leur fille Rollande, de Saint-Jérôme visitèrent les familles H. Grenier et A. Chabot. — Mme E. Trudeau et M. Raymond Trudeau de Saint-Mathias passèrent le dimanche par ici.

— La famille Beaudry de St-Mathias fut remarquée dans notre village, dimanche. — M. et Mme E. Boissonnault et leurs enfants de Montréal ont visité leurs parents de notre localité.

— Mlle Marie-Ange Beaudry de Marieville passa le jour dominical chez M. G. Lemonde.

— Mlle Annette Robert de Farnham rendit visite à ses parents, M. et Mme Apollinaire Robert.

— M. Nérie Noiseux de St-Alexandre fut quelques jours dans notre paroisse.

Saint-Hilaire.

— Mlle Georgette Benoit est à Beloeil. — Mlle Rita Desjourdy passe une quinzaine à Montréal chez sa tante, Mme Boissonnault.

STE-MADELEINE

Mardi 18 avril eut lieu en notre église le service de Mme Amédée Langlois, née Vitaline Champigny, décédée à l'âge de 84 ans. Un Libéra fut chanté à La Présentation ou l'inhumation eut lieu au milieu d'un grand concours de Parents et d'amis nos sympathies à la Famille. Les funérailles étaient sous la direction de M. Eusèbe Gaudette.

— Mardi dernier M. et Mme Raymond Létourneau étaient de passage à l'hôtel-Dieu de St-Hyacinthe, pour rendre visite aux Révs. Soeurs Létourneau et St-Madeleine. Dimanche dernier Mlle Juliette et Madeleine Létourneau étaient aussi de passage à St-Barnabé, les invitées de M. Emile Côté.

— Mlle Laurette et Fernande Guay nous reviennent après avoir passé une semaine à Montréal. — En visite chez son père, Mlle Jeannette Jourdain, du Couvent St-Joseph de St-Hyacinthe. — M. et Mme Alp. Jarret passèrent une semaine chez M. Ovide Roy de St-Charles. — En visite chez M. Alf. Guay, Mme Cadieux de Montréal. M. et Mme Omer Sarasin et leur fils Richard sont de retour d'un voyage de quelques jours à Montréal. — M. Joseph Girouard, de La Présentation, demeure maintenant chez son beau frère, M. Alcide Beauchemin. — En visite chez M. Cyprien Meunier, son frère l'abbé Meunier de St-Hyacinthe.

— Dimanche le 10 avril, eut lieu un parti de sucre chez M. Arthur Beauchemin.

— Étaient présents à cette réunion: M. et Mme Arthur Beauchemin, M. Hermas Deslauriers, MM. et Mmes Elphège Deslauriers, Euclide Deslauriers, Jean-Marie Perreault; Mlle Yvette et Graziella Beauchemin, Marie-Léa Deslauriers, Marie-Thérèse et Pauline Deslauriers, Thérèse Benoit, Lorraine et Ubaldine Giasson, Simone Lussier, Madeleine Gaudette; MM. Léopold, Léonard, Doris Beauchemin, Donat Nichols, Onil Deslauriers, J. -Paul et Jean Deslauriers Maurice Beauchemin, Jean Perreault et Donat Beauchemin etc. Tous partirent très enchantés de leur après-midi.

— Dimanche dernier un groupe de parents se sont réunis à la cabane de M. Joseph Beauchemin: Les personnes présentes étaient: MM. Joseph Beauchemin, Emile Beauchemin, Adélaïde Beauchemin, boulanger de Ste-Madeleine et leur fils Laurent, M. et Mme Edouard Hébert et leur fils Laurent, M. et Mme Edmond Hébert, et leurs enfants, Gérard, Jeannine et Lucille, de St-Hyacinthe. Mlle Antoinette Beauchemin, et Wilson Brodeur de Montréal, Mlle Berthe et Lucienne Beauchemin de Ste-Madeleine, Lucienne Desmarais, de La Présentation, M. Magloire et Charbon Borduas de St-Hilaire, M. Donat et Aurélien Beauchemin. Tous s'amusaient des mieux et s'en retournèrent enchantés.

— Dimanche soir M. Paul-Emile Tétrault était l'hôte de Mlle Simone Beauchemin.

— Lundi matin Mlle Antoinette Beauchemin et Wilson Brodeur repartaient pour Montréal.

— L'inspecteur des écoles M. Gérard a fait sa visite dans notre paroisse, jeudi le 14 avril.

— Mlle Marie-Paule Jodoin, de St-Damase, était de passage dimanche dernier chez son beau-frère, M. Uldéric Jodoin.

SAINT-PIE

M. François Saint-Pierre et sa famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets, spirituels, visites, assistance aux funérailles, ou de toute autre manière que ce soit, à l'occasion du décès de Mme François St-Pierre.

1 DEPUIS 1898
GIN CANADIEN
MELCHERS

CROIX d'OR

Le gin canadien authentique. Fameux depuis plus de 30 ans. La plus grande vente de tous les gins au Canada.

10 \$1.10
26 \$2.55
40 \$3.65

MELCHERS DISTILLERIES Limited, Montréal
DISTILLATEURS DEPUIS 1898

Théâtre CORONA, No. 37,376 Théâtre CORONA, No. 39,124

VOULEZ-VOUS BIEN MANGER ?

— Rendez-vous au —

RESTAURANT BIJOU

Les repas qui vous seront servis et le service que vous y recevrez vous donnera satisfaction.

FREQUENTEZ notre restaurant pour tout ce que vous désirez en fait de Crème glacée, Liqueurs douces de toutes sortes, Fruits, Chocolats, Bonbons, Cigares, Cigarettes, etc.

Offrez à vos amis les fameux Chocolats "MOIRS". Ils seront appréciés et nous vous les garantissons toujours frais.

RESTAURANT BIJOU

Georges Fouriez, Prop.

147 rue Cascades Téléphone 456
SAINT-HYACINTHE, P. Qué.

Théâtre CORONA, No. 36,669 Théâtre CORONA, No. 38,981

UNE HEUREUSE DECOUVERTE

Pour combattre le Diabète

Ne manquez pas de faire un essai du nouveau remède dont la marque sera annoncée prochainement. Un traitement gratuit de trois semaines sera donné dans chaque comté de la Province à la personne qui en fera la demande. Ce traitement est suffisant pour la guérison d'au moins 75% des cas.

Adressez-vous à M. HENRI PELOQUIN
SAINT-HYACINTHE

Théâtre CORONA, No. 36,018 Théâtre CORONA, No. 36,063

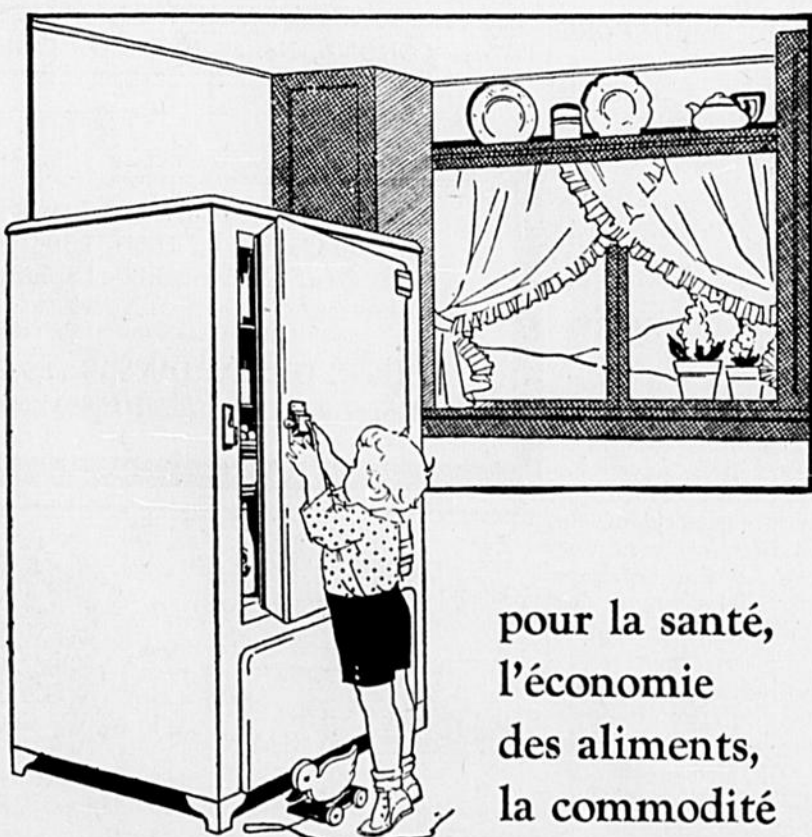
Un Nouveau Six Rapide ..
Un Brillant Nouveau Huit En Ligne ...

Les Grandes Valeurs du Jour

OLDSMOBILE 6 et 8

Un Six de 74 chevaux — un Huit de 87 chevaux — Carrosseries Fisher plus spacieuses à l'épreuve du son — Régulateur de Souplesse — Roulement Libre — Décarbonisateur du Moteur — Etrangleur Entièrement Automatique — et nombre d'autres caractéristiques d'une valeur extra.

LEGARE AUTOMOBILE Agent
Rue Mondor St-Hyacinthe

ECONOMIQUE à acheter
ECONOMIQUE à employer

pour la santé,
l'économie
des aliments,
la commodité

un
REFRIGERATEUR ELECTRIQUE

Un mode de paiements qui VOUS convient

Pour une somme aussi basse que \$10.00 comptant et 25c par jour (\$7.50 par mois) — des paiements un peu plus élevés sur les modèles plus grands.



Il est sage d'économiser... avec un réfrigérateur électrique... car l'économie qu'il vous assure en est une réelle; sa sauvegarde pour la santé en est une vraie; sa commodité est illimitée. Il ne sera plus nécessaire que vous jetiez les restes. Ils se conservent purs, sains et frais, d'un jour à l'autre, ou d'un repas à l'autre. Pas de gaspillage, pas de dé-

térioration; une réduction des factures de nourriture; la santé sauvegardée. Des cubes de glace toujours prêts; le lait et la crème toujours frais; les desserts glacés si délicieux à servir, sont faciles à faire; les salades sont toujours délicieusement croquantes. Adoptez la réfrigération électrique en cette année d'économie pratique.

Southern Canada Power Company Limited
"Appartenant à ceux qu'elle sert"

LA TAXE UNIVERSITAIRE

Suite de la page une

comité de ce faire ils pourront être choisis par le comité lui-même.

Les villes indépendantes seront représentées dans le comité par cinq directeurs choisis par les conseils municipaux parmi leurs membres, ceux des commissions scolaires ou les notables de la municipalité.

Aucuns droits, contributions ou charges quelconques ne seront perçus pour faire partie du comité et aucuns salaires, émoluments ou indemnités ne seront attachés à l'occupation d'aucune charge dans le comité. Toutes dépenses d'impressions, de frais de maille ou autres de même nature seront payées par des souscriptions volontaires.

Le comité provisoire nommera un comité exécutif, avec résidence temporaire à Saint-Hyacinthe, pour diriger les travaux du Comité de Défense et ce comité est par la présente résolution autorisée à se mettre immédiatement en communication avec les conseils municipaux et les commissions scolaires pour les informer des délibérations de la présente assemblée et leur demander de coopérer en adoptant des résolutions contre la taxe projetée, résolutions à être transmises aux députés des comités, au gouvernement et aux représentants des diocèses dans la commission universitaire.

S'il le juge à propos l'exécutif pourra organiser des assemblées régionales de protestation contre la loi projetée et faire contre elle toute propagande légitime.

L'exécutif sera composé de cinq membres dont un président, un vice-président, un secrétaire et deux directeurs.

Après l'adoption de cette résolution il est procédé à la formation du comité provisoire à l'unanimité de l'assemblée. Ce comité provisoire est formé comme suit:

Ville de Saint-Hyacinthe. — Dr J. L. H. Pagé, maire de Saint-Hyacinthe; Emile Solis, président de la Commission Scolaire de Saint-Hyacinthe; Eugène Girard, membre de la Commission Scolaire de la cité; Louis Barceloux, échevin de Saint-Hyacinthe; Napoléon Demers, ex-échevin.

Comité de Saint-Hyacinthe. — Joseph Jodoin, préfet du Comité de Saint-Hyacinthe; Hon. T. D. Bouchard, député du Comité; Ls. Lavimodière, maire de Notre-Dame de Saint-Hyacinthe; Clément Desmarais, maire de Saint-Joseph d'Yamaska; Osiat Hébert, maire de Sainte-Madeleine.

Comité de Bagot. — M. Albert Brail, préfet du comité de Bagot; Napoléon Dupont, maire de St-Dominique village; M. Henri Ménard, maire de St-Dominique paroisse; M. Aimé Frédet, maire d'Upton village; M. Alp. Fréchette, maire de St-Ephrem d'Upton.

Comité de Rouville. — M. Wilfrid Poudrette, préfet, maire de St-Hilaire; M. Zoël Martin, maire de Village Rougemont; M. Hubert Mercure, maire de L'Ange Gardien; M. Frédéric Morier, maire de Ste-Marie de Monnoir; M. Lucien Dussault, maire de St-Jean-Baptiste.

Après la nomination de ce comité provisoire l'Exécutif suivant a été élu aussi à l'unanimité aux applaudissements de l'Assemblée. Dr J. L. H. Pagé, maire de Saint-Hyacinthe; Vice-président, M. Lucien Dussault, maire de Saint-Jean-Baptiste, Secrétaire, Honorable T. D. Bouchard, député du Comité de Saint-Hyacinthe; Membres, M. Emile Solis, président de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe et Napoléon Dupont, maire du village de St-Dominique.

L'honorable M. Bouchard a dit quelques mots pour clore l'assemblée. Il a remercié les personnes qui sont venues de près ou de loin malgré la mauvaise température pour assister à cette assemblée. Il est ensuite proposé un vote de remerciements à Son Honneur le maire de Saint-Hyacinthe et à ses collègues qui ont présidé la réunion. L'assemblée s'est terminée par les applaudissements chaleureux qui ont accueilli cette proposition.

Dans l'assistance nous avons remarqué: Dr J. L. H. Pagé, maire, Emile Solis, président de la Commission Scolaire, les échevins Louis Barceloux et Ernest Picard de Saint-Hyacinthe; MM. Jos. Jodoin, préfet du Comité de Saint-Hyacinthe, Notaire R. Bruneau, sec.-trés. de St-Damase, J. A. Lussier, président, de la Commission Scolaire, Chs.-Omer Larivière, commissaire, Emile Desnoyers, Rémi Jodoin et Hector Martin, conseillers, tous de St-Damase; Léon Meunier, maire, et M. Georges Meunier, conseiller, de St-Charles; M. Joseph Bourque, conseiller de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur; M. Wilfrid Martin, commissaire, de St-Bernard; Dositheé Archambault, maire paroisse St-Denis; J. O. Vézina, maire village St-Denis, MM. J.-Oscar Chapdelaine, Edmond Angers, Omer Dragon, Joseph Janson et Aimé Girard, conseillers, de St-Denis; Donat Durocher, président Commission scolaire, village St-Denis; M. Alfred Nichol, maire et Emile Ménard, conseiller, St-Thomas d'Aquin; M. Joseph Provost, maire et MM. J. B. Berthiaume, Ovide Provost, Emile Bouvier, Jos. Bouvier, conseillers de LaPrésentation, MM. Magloire Beauregard, président Commission Scolaire de St-Damase, MM. Léonidas Benoit, Ladislás Phaneuf, Ernest Côté et Joseph Bouvier, commissaires de LaPrésentation; M. Louis-A. Hébert, maire LaProvence; Ls. Lavimodière, maire, Wilfrid Hébert, Henri Legros, Arthur Desroches et Louis Laflamme, conseillers, Edmond Patenaude, président et Wilfrid Poirier, commissaire, tous de la Paroisse Notre-Dame; M. Osiat Hébert, maire village Ste-Madeleine, M. Elphège Brodeur, maire paroisse Ste-Madeleine; MM. Chs.-A. Messier, Hilaire Boissy et Wilfrid Robert, conseillers de Ste-Madeleine; M. Osiat Beauregard, secrétaire et Alfred Arpin, commissaire, de la Commission Scolaire de Ste-Madeleine; M. Joseph Dupuis, maire, Antoine Lamoureux, conseiller, Arthur Martin, commissaire, de St-Jude; A.-Clément Desmarais, maire, Arthur Gosselin et Jos. Bazinet, conseillers, Joseph Marchessault, commissaire, de St-Joseph; M. Charles Langelier, maire, Herm. Rodier, sec.-trés., Osiat Larivière, président du Village, Wilfrid Gadois, prés., de la paroisse, tous de St-Barnabé; Zoël Martin, maire du village de Rougemont; Albert Charron, maire de la paroisse Rougemont; Oscar Dubuc, prés., Com. Sco. de Rougemont; M. Alfred Ménard, maire, M. Raoul Nadeau, président, Arthur Dagenais, conseiller, Arthur Nadeau, commissaire, tous de Ste-Angèle de Rouville; M. Stanislas Viens, président, M. Arthur Normandin, commissaire, de St-Césaire; M. Frédéric Morier, maire, Alfred Brouillet, P. H. Ashby, Raoul Gingras, conseillers, de Marieville; M. Hubert Mercure, maire, Gédéon Dion, Wellie Gemme, Uldège Ménard, conseillers de l'Ange-Gardien; M. Lucien Dussault, maire St-Jean Baptiste; M. Lévis St-Germain, maire, Emile Beauregard et Ernest Lambert, conseillers, de St-Liboire; Napoléon Dupont, maire du village, Henri Ménard, maire de la Paroisse, Rémi Côté, sec.-trés., de St-Dominique; Joachim Duhamel, maire, Henri Rajotte, prés., de St-Nazaire d'Acton; Arthur Sansoucy, Uldéric Desparts, EmileMénard, commissaires de St-Pie; Henri Bernier, prés., du village, Amédée Daigault, prés., de la paroisse, de St-Pie; M. F. Lemay, prés. Com. Scol. de Ste-Hélène de Bagot; M. L. H. Marcotte, maire, et Georges DeGrandpré, sec.-trés., de St-Simon.

MM. Victor Hébert, St-Hyacinthe; Joseph Leduc, La Présentation; Robert Brodeur, St-Hyacinthe; Jean-Baptiste Gladi, St-Hyacinthe; Edmond Guyon, St-Charles; Johas Lapierre, St-Hyacinthe; Origène Majeur, Notre-Dame de Saint-Hyacinthe; Napoléon Demers, Horace St-Germain, Victor R. Blanchard, Raoul Clapin, Oscar Savary, Albert Charpentier, tous de Saint-Hyacinthe; D. E. Bachand, Notre-Dame de Saint-Hyacinthe; Ephrem Scott, Thomas St-Georges, François Avaré, Eugène Cartier, Raoul Piché, J. L. Cormier, Shérif, Désiré Brouillet, Jean Bouchard, Ernest Gosselin, Osiat Desmarais, Amédée Lacroix, Gollas Huot, J. Lorange, tous de Saint-Hyacinthe; H. Lafrance, St-Jean-Baptiste; J. B. Ravenelle Raoul Pinault, St-Hyacinthe; Arthur Gisason, Ste-Madeleine; Marcel Payette, St-Hyacinthe; Timothy Martel, St-Césaire; Alphonse Pion, St-Bernard, Wellie Gagnon, St-Hyacinthe; Albert Arpin, Ste-Madeleine; Antonio Chabot, St-Hyacinthe; Albany Nichol, LaPrésentation; Joseph St-Pierre, Léo Brunet, Saint-Hyacinthe; Alphonse Poirier, St-Pie; Emile Meunier, Saint-

Hyacinthe; Albert Gileau, St-Paul Abbotsford; Hormidas Ménard, Damase Phaneuf, Adélard Bélisle, Paul Brodeur, St-Hyacinthe; Victor Ménard, La Présentation; Félix Dansereau, St-Simon; Dieudonné Malo, L'Ange Gardien; Arthur Martin, St-Jude; Jos. Beauregard, St-Thomas d'Aquin; Edouard Rousseau, St-Joseph; Maurice Lavimodière, Notre-Dame de Saint-Hyacinthe; Claude Lavimodière, du même endroit; Jos. Beauchemin, St-Hyacinthe; Israël Côté, Ste-Madeleine; Lucien Lagacé, St-Hyacinthe; Joseph Beauregard, St-Simon; Edmond Angers, St-Denis; A. Guertin, Ste-Madeleine; C. E. Noisoux, St-Jean-Baptiste; Albert St-Jean, O. Pinault, Saint-Hyacinthe; Octave Beauregard, Elphège Marc Aurèle, Sainte-Madeleine; Francis Chabot, St-Hyacinthe; Jean-Charles Pelletier, Kamouraska; Wilfrid Amyot, St-Hyacinthe; Origène Chenette, Alphonse Lussier, St-Hyacinthe; Charles Messier, père, de Ste-Marie Madeleine, Oscar Pothier, Saint-Hyacinthe; Ovide Demers, La Providence; Jules Joyal, St-Hyacinthe; Ladislás Phaneuf, LaPrésentation, etc.

MASCARADE

Samedi dernier eut lieu à la Salle Napoléon, une mascarade organisée par M. Gérard Brodeur, propriétaire du Patin à Roulettes et son associé M. Maurice Handfield.

Plusieurs prix furent distribués dans la soirée pour les plus beaux costumes ainsi que pour le patinage de fantasia et la Danse. Les juges étaient MM. J. Eug. Raymond, G. Brodeur, et Nar. Raymond.

Voici la liste des heureux gagnants.

Prix de présence, une magnifique horloge en bois sculptée à la main, donnée par G. Brodeur, gagnée par R. Gadois. Pour costumes: 1er prix donné par H. Létourneau, gagné par Bella Desmarchais; 2ième, donné par Restaurant Bijou, gagné par Idola Girard; 3ième, donné par Restaurant Idéal Ice Cream Parlor, gagné par Annette Côté; 4ième, donné par J. R. Forest, gagné par R. Bouthiller; 5ième, donné par M. O. David, gagné par G. Morin; 6ième, donné par W. Dupont, gagné par Romuald Harton; 7ième, donné par W. Dupont, gagné par Roland Harton; 8ième, donné par G. Brodeur, gagné par R. Picard; 9ième, donné par le Magasin Moderne, gagné par R. Géréaux; 10ième, donné par G. Brodeur, gagné par Léo MacDonald; 11ième, donné par Restaurant Napoléon, gagné par R. Brouillard; 12ième, donné par Maison Adolphe, gagné par Aline Paradis; 13ième, donné par le Salon Rousseau, gagné par E. Goudreau; 14ième, donné par Mlle Dauphinais du Salon Rousseau, gagné par Yvette Gauthier.

Les 11ième et 12ième prix étaient pour le patinage de fantasia et les 13ième et 14ième pour la danse.

M. Gérard Brodeur, tient beaucoup à remercier tous ceux et celles qui ont bien voulu l'encourager par le passé en allant patiner chez lui et sera toujours heureux de fournir le plus grand nombre de divertissements afin d'amuser les amateurs de sport dans notre ville.

Les 11ième et 12ième prix étaient pour le patinage de fantasia et les 13ième et 14ième pour la danse.

M. Gérard Brodeur, tient beaucoup à remercier tous ceux et celles qui ont bien voulu l'encourager par le passé en allant patiner chez lui et sera toujours heureux de fournir le plus grand nombre de divertissements afin d'amuser les amateurs de sport dans notre ville.

Les 11ième et 12ième prix étaient pour le patinage de fantasia et les 13ième et 14ième pour la danse.

M. Gérard Brodeur, tient beaucoup à remercier tous ceux et celles qui ont bien voulu l'encourager par le passé en allant patiner chez lui et sera toujours heureux de fournir le plus grand nombre de divertissements afin d'amuser les amateurs de sport dans notre ville.

M. Gérard Brodeur, tient beaucoup à remercier tous ceux et celles qui ont bien voulu l'encourager par le passé en allant patiner chez lui et sera toujours heureux de fournir le plus grand nombre de divertissements afin d'amuser les amateurs de sport dans notre ville.

M. Gérard Brodeur, tient beaucoup à remercier tous ceux et celles qui ont bien voulu l'encourager par le passé en allant patiner chez lui et sera toujours heureux de fournir le plus grand nombre de divertissements afin d'amuser les amateurs de sport dans notre ville.

M. Gérard Brodeur, tient beaucoup à remercier tous ceux et celles qui ont bien voulu l'encourager par le passé en allant patiner chez lui et sera toujours heureux de fournir le plus grand nombre de divertissements afin d'amuser les amateurs de sport dans notre ville.

M. Gérard Brodeur, tient beaucoup à remercier tous ceux et celles qui ont bien voulu l'encourager par le passé en allant patiner chez lui et sera toujours heureux de fournir le plus grand nombre de divertissements afin d'amuser les amateurs de sport dans notre ville.

M. Gérard Brodeur, tient beaucoup à remercier tous ceux et celles qui ont bien voulu l'encourager par le passé en allant patiner chez lui et sera toujours heureux de fournir le plus grand nombre de divertissements afin d'amuser les amateurs de sport dans notre ville.

M. Gérard Brodeur, tient beaucoup à remercier tous ceux et celles qui ont bien voulu l'encourager par le passé en allant patiner chez lui et sera toujours heureux de fournir le plus grand nombre de divertissements afin d'amuser les amateurs de sport dans notre ville.

M. Gérard Brodeur, tient beaucoup à remercier tous ceux et celles qui ont bien voulu l'encourager par le passé en allant patiner chez lui et sera toujours heureux de fournir le plus grand nombre de divertissements afin d'amuser les amateurs de sport dans notre ville.

M. Gérard Brodeur, tient beaucoup à remercier tous ceux et celles qui ont bien voulu l'encourager par le passé en allant patiner chez lui et sera toujours heureux de fournir le plus grand nombre de divertissements afin d'amuser les amateurs de sport dans notre ville.

M. Gérard Brodeur, tient beaucoup à remercier tous ceux et celles qui ont bien voulu l'encourager par le passé en allant patiner chez lui et sera toujours heureux de fournir le plus grand nombre de divertissements afin d'amuser les amateurs de sport dans notre ville.

M. Gérard Brodeur, tient beaucoup à remercier tous ceux et celles qui ont bien voulu l'encourager par le passé en allant patiner chez lui et sera toujours heureux de fournir le plus grand nombre de divertissements afin d'amuser les amateurs de sport dans notre ville.

M. Gérard Brodeur, tient beaucoup à remercier tous ceux et celles qui ont bien voulu l'encourager par le passé en allant patiner chez lui et sera toujours heureux de fournir le plus grand nombre de divertissements afin d'amuser les amateurs de sport dans notre ville.

M. Gérard Brodeur, tient beaucoup à remercier tous ceux et celles qui ont bien voulu l'encourager par le passé en allant patiner chez lui et sera toujours heureux de fournir le plus grand nombre de divertissements afin d'amuser les amateurs de sport dans notre ville.

M. Gérard Brodeur, tient beaucoup à remercier tous ceux et celles qui ont bien voulu l'encourager par le passé en allant patiner chez lui et sera toujours heureux de fournir le plus grand nombre de divertissements afin d'amuser les amateurs de sport dans notre ville.

M. Gérard Brodeur, tient beaucoup à remercier tous ceux et celles qui ont bien voulu l'encourager par le passé en allant patiner chez lui et sera toujours heureux de fournir le plus grand nombre de divertissements afin d'amuser les amateurs de sport dans notre ville.

M. Gérard Brodeur, tient beaucoup à remercier tous ceux et celles qui ont bien voulu l'encourager par le passé en allant patiner chez lui et sera toujours heureux de fournir le plus grand nombre de divertissements afin d'amuser les amateurs de sport dans notre ville.

Cal. M. Aimé Jobin, Central Agency Ltd., Montréal, M. Adélard Fontaine M. P., St-Hyacinthe, M. Elphège Phaneuf, Contrecoeur, M. Charles Robson, Robson Leather Co. Ltd., Oshawa, M. Gérard Parizeau, Irish & Moulton Ltd., Montréal, M. Fred S. Saunders, Vancouver, M. R. Sauvé, Montréal, Rév. Sr. Immaculée de Marie, Holyoke, M. A. J. Tipping, Toronto, MM. J. D. McFarland & Co. Ltd., Edmonton, M. J. E. Petrie, Frédéricion, M. Léon Grégoire, Ste-Marie de Beauce, M. J. J. Chapeau, Belding Corticelli, Montréal, M. E. Wood, Cotton Threads Ltd., Montréal, M. Téléphone Lahaie, St-Hilaire, M. Geo. Henri Tétrault, Montréal, M. H. Roussin, Weaver Coal Co. Montréal.

BOUQUETS SPIRITUELS. — M. et Mme Arthur Pouliot, Québec, Mme H. Bolduc, Québec, M. et Mme Arthur Tétrault, Montréal, M. Wilfrid Boucher, Montréal, M. Fred. Darsigny, Mlles Laurette, Noella et Yvette Boucher, Montréal, M. et Mme Jos. La Pierre, Montréal, Mme Arthur Boucher, Montréal, Rév. Sr. Marie Immaculée, Holyoke.

L'OEUVRE DU NOVICIAT. — M. et Mme Eugène Boucher, Mlle Jeannette Chevalier, M. A. Lamothe, Les Enfants de M. W. Bernard, M. Brodeur et Mlle Rolande Sautoire, M. et Mme Toussaint Forest, Ste-Hélène, M. Roland Bissonnet, MM. et Mmes Benoit L'Honore, W. Bernard, Henri Raymond, M. W. Bernard, M. Paul-Henri Bissonnet, M. et Mme Fernand Bernard, Montréal, Famille F. X. Demers, M. François Jetté, Familles Tétrault et R. Bourbeau, MM. et Mmes Roméo Bernard, St-Liboire, Elie Bourbeau, Léon Denis, St-Hilaire, Henri Morin, M. Henri Bernard, Montréal, Dr et Mme J. A. Viger.

TRIBUTS FLORAUX. — MM. Elmer et H. W. Davis, Kingston, La Cité de Saint-Hyacinthe, Davis Family, Davis Leather Co. Ltd., Newmarket, Duclous & Payan Ltd., K. M. Fraser, Montréal, Chas. R. Duclous, Montréal, La Banque Canadienne de Commerce, L'Association des Manufacturiers de Chaussures du Canada, Montréal, Famille Bourgoin, Montréal, Famille Eugène Côté, MM. Albert Chevalier, Geo. Arcand, Shipping Containers Ltd., Montréal, C. S. Hyman Co. Ltd., London Ont., Cotton Threads Ltd., Montréal, M. L. E. Côté, Ottawa, Ont. Robinson Leather, Co. Ltd., Oshawa, United Shoe Machinery Co. Ltd., Montréal, R. B. Shaw, Anglo-Canadian Co. Ltd., Montréal, La Manufacture de Boîtes de St-Hyacinthe, Les Employés de la Manufacture Côté, La Compagnie J. A. & M. Côté, M. et Mme Ernest Benoit, Emile Bouchard, M. T. D. Bouchard.

SYMPATHIES. — Rév. Sr. Marie Immaculée, Holyoke, Mme Bolduc, Québec, La Conférence St-Vincent de Paul de St-Hyacinthe, MM. Edgar Clément Ltee, Québec, Knowlton Mr. United Shoe Machinery Co. Ltd., Montréal, Frs. A. Boivin, Québec, A. Maranda, Association des Surintendants et Contremaîtres en Chaussures, Union St-Joseph de St-Hyacinthe, Belding Corticelli, Ltd., Montréal, Association des Manufacturiers de Chaussures du Canada, Montréal, H. L. Godfrey, Dungan Hood Co., Philadelphia, Pa. Frank & Bryce Ltd., Montréal, Louis Mallette, Montréal, MM. et Mmes J. H. Chagnon, G. H. Gordon, Dr Yves Lafleur, M. J. B. St-Pierre, MM. Paul Laframboise, J. B. Bousquet, Mlle Borduas, MM. et Mmes L. P. Morin, Armand Lancôt, M. J. G. Trahan, Mlle Paule M. Borduas, M. Albert Richer, Montréal, M. Raoul F. Trudeau, Mlle L. G. Lalime, M. et Mme Jos. Cormier, M. Horace St-Germain, M. et Mme J. A. Viger, M. François Borduas, M. A. Larivière, Rév. Donald Ferron, Verdun, M. et Mme H. L. Godbout, Rév. Maurice Godbout, Farnham, MM. Jules Lamother, Outremont, Chas. St-Jacques, Drummondville, J. O.

BOUQUETS SPIRITUELS. — M. et Mme Arthur Pouliot, Québec, Mme H. Bolduc, Québec, M. et Mme Arthur Tétrault, Montréal, M. Wilfrid Boucher, Montréal, M. Fred. Darsigny, Mlles Laurette, Noella et Yvette Boucher, Montréal, M. et Mme Jos. La Pierre, Montréal, Mme Arthur Boucher, Montréal, Rév. Sr. Marie Immaculée, Holyoke.

L'OEUVRE DU NOVICIAT. — M. et Mme Eugène Boucher, Mlle Jeannette Chevalier, M. A. Lamothe, Les Enfants de M. W. Bernard, M. Brodeur et Mlle Rolande Sautoire, M. et Mme Toussaint Forest, Ste-Hélène, M. Roland Bissonnet, MM. et Mmes Benoit L'Honore, W. Bernard, Henri Raymond, M. W. Bernard, M. Paul-Henri Bissonnet, M. et Mme Fernand Bernard, Montréal, Famille F. X. Demers, M. François Jetté, Familles Tétrault et R. Bourbeau, MM. et Mmes Roméo Bernard, St-Liboire, Elie Bourbeau, Léon Denis, St-Hilaire, Henri Morin, M. Henri Bernard, Montréal, Dr et Mme J. A. Viger.

TRIBUTS FLORAUX. — MM. Elmer et H. W. Davis, Kingston, La Cité de Saint-Hyacinthe, Davis Family, Davis Leather Co. Ltd., Newmarket, Duclous & Payan Ltd., K. M. Fraser, Montréal, Chas. R. Duclous, Montréal, La Banque Canadienne de Commerce, L'Association des Manufacturiers de Chaussures du Canada, Montréal, Famille Bourgoin, Montréal, Famille Eugène Côté, MM. Albert Chevalier, Geo. Arcand, Shipping Containers Ltd., Montréal, C. S. Hyman Co. Ltd., London Ont., Cotton Threads Ltd., Montréal, M. L. E. Côté, Ottawa, Ont. Robinson Leather, Co. Ltd., Oshawa, United Shoe Machinery Co. Ltd., Montréal, R. B. Shaw, Anglo-Canadian Co. Ltd., Montréal, La Manufacture de Boîtes de St-Hyacinthe, Les Employés de la Manufacture Côté, La Compagnie J. A. & M. Côté, M. et Mme Ernest Benoit, Emile Bouchard, M. T. D. Bouchard.

SYMPATHIES. — Rév. Sr. Marie Immaculée, Holyoke, Mme Bolduc, Québec, La Conférence St-Vincent de Paul de St-Hyacinthe, MM. Edgar Clément Ltee, Québec, Knowlton Mr. United Shoe Machinery Co. Ltd., Montréal, Frs. A. Boivin, Québec, A. Maranda, Association des Surintendants et Contremaîtres en Chaussures, Union St-Joseph de St-Hyacinthe, Belding Corticelli, Ltd., Montréal, Association des Manufacturiers de Chaussures du Canada, Montréal, H. L. Godfrey, Dungan Hood Co., Philadelphia, Pa. Frank & Bryce Ltd., Montréal, Louis Mallette, Montréal, MM. et Mmes J. H. Chagnon, G. H. Gordon, Dr Yves Lafleur, M. J. B. St-Pierre, MM. Paul Laframboise, J. B. Bousquet, Mlle Borduas, MM. et Mmes L. P. Morin, Armand Lancôt, M. J. G. Trahan, Mlle Paule M. Borduas, M. Albert Richer, Montréal, M. Raoul F. Trudeau, Mlle L. G. Lalime, M. et Mme Jos. Cormier, M. Horace St-Germain, M. et Mme J. A. Viger, M. François Borduas, M. A. Larivière, Rév. Donald Ferron, Verdun, M. et Mme H. L. Godbout, Rév. Maurice Godbout, Farnham, MM. Jules Lamother, Outremont, Chas. St-Jacques, Drummondville, J. O.

BOUQUETS SPIRITUELS. — M. et Mme Arthur Pouliot, Québec, Mme H. Bolduc, Québec, M. et Mme Arthur Tétrault, Montréal, M. Wilfrid Boucher, Montréal, M. Fred. Darsigny, Mlles Laurette, Noella et Yvette Boucher, Montréal, M. et Mme Jos. La Pierre, Montréal, Mme Arthur Boucher, Montréal, Rév. Sr. Marie Immaculée, Holyoke.

L'OEUVRE DU NOVICIAT. — M. et Mme Eugène Boucher, Mlle Jeannette Chevalier, M. A. Lamothe, Les Enfants de M. W. Bernard, M. Brodeur et Mlle Rolande Sautoire, M. et Mme Toussaint Forest, Ste-Hélène, M. Roland Bissonnet, MM. et Mmes Benoit L'Honore, W. Bernard, Henri Raymond, M. W. Bernard, M. Paul-Henri Bissonnet, M. et Mme Fernand Bernard, Montréal, Famille F. X. Demers, M. François Jetté, Familles Tétrault et R. Bourbeau, MM. et Mmes Roméo Bernard, St-Liboire, Elie Bourbeau, Léon Denis, St-Hilaire, Henri Morin, M. Henri Bernard, Montréal, Dr et Mme J. A. Viger.

TRIBUTS FLORAUX. — MM. Elmer et H. W. Davis, Kingston, La Cité de Saint-Hyacinthe, Davis Family, Davis Leather Co. Ltd., Newmarket, Duclous & Payan Ltd., K. M. Fraser, Montréal, Chas. R. Duclous, Montréal, La Banque Canadienne de Commerce, L'Association des Manufacturiers de Chaussures du Canada, Montréal, Famille Bourgoin, Montréal, Famille Eugène Côté, MM. Albert Chevalier, Geo. Arcand, Shipping Containers Ltd., Montréal, C. S. Hyman Co. Ltd., London Ont., Cotton Threads Ltd., Montréal, M. L. E. Côté, Ottawa, Ont. Robinson Leather, Co. Ltd., Oshawa, United Shoe Machinery Co. Ltd., Montréal, R. B. Shaw, Anglo-Canadian Co. Ltd., Montréal, La Manufacture de Boîtes de St-Hyacinthe, Les Employés de la Manufacture Côté, La Compagnie J. A. & M. Côté, M. et Mme Ernest Benoit, Emile Bouchard, M. T. D. Bouchard.

SYMPATHIES. — Rév. Sr. Marie Immaculée, Holyoke, Mme Bolduc, Québec, La Conférence St-Vincent de Paul de St-Hyacinthe, MM. Edgar Clément Ltee, Québec, Knowlton Mr. United Shoe Machinery Co. Ltd., Montréal, Frs. A. Boivin, Québec, A. Maranda, Association des Surintendants et Contremaîtres en Chaussures, Union St-Joseph de St-Hyacinthe, Belding Corticelli, Ltd., Montréal, Association des Manufacturiers de Chaussures du Canada, Montréal, H. L. Godfrey, Dungan Hood Co., Philadelphia, Pa. Frank & Bryce Ltd., Montréal, Louis Mallette, Montréal, MM. et Mmes J. H. Chagnon, G. H. Gordon, Dr Yves Lafleur, M. J. B. St-Pierre, MM. Paul Laframboise, J. B. Bousquet, Mlle Borduas, MM. et Mmes L. P. Morin, Armand Lancôt, M. J. G. Trahan, Mlle Paule M. Borduas, M. Albert Richer, Montréal, M. Raoul F. Trudeau, Mlle L. G. Lalime, M. et Mme Jos. Cormier, M. Horace St-Germain, M. et Mme J. A. Viger, M. François Borduas, M. A. Larivière, Rév. Donald Ferron, Verdun, M. et Mme H. L. Godbout, Rév. Maurice Godbout, Farnham, MM. Jules Lamother, Outremont, Chas. St-Jacques, Drummondville, J. O.

BOUQUETS SPIRITUELS. — M. et Mme Arthur Pouliot, Québec, Mme H. Bolduc, Québec, M. et Mme Arthur Tétrault, Montréal, M. Wilfrid Boucher, Montréal, M. Fred. Darsigny, Mlles Laurette, Noella et Yvette Boucher, Montréal, M. et Mme Jos. La Pierre, Montréal, Mme Arthur Boucher, Montréal, Rév. Sr. Marie Immaculée, Holyoke.

L'OEUVRE DU NOVICIAT. — M. et Mme Eugène Boucher, Mlle Jeannette Chevalier, M. A. Lamothe, Les Enfants de M. W. Bernard, M. Brodeur et Mlle Rolande Sautoire, M. et Mme Toussaint Forest, Ste-Hélène, M. Roland Bissonnet, MM. et Mmes Benoit L'Honore, W. Bernard, Henri Raymond, M. W. Bernard, M. Paul-Henri Bissonnet, M. et Mme Fernand Bernard, Montréal, Famille F. X. Demers, M. François Jetté, Familles Tétrault et R. Bourbeau, MM. et Mmes Roméo Bernard, St-Liboire, Elie Bourbeau, Léon Denis, St-Hilaire, Henri Morin, M. Henri Bernard, Montréal, Dr et Mme J. A. Viger.

TRIBUTS FLORAUX. — MM. Elmer et H. W. Davis, Kingston, La Cité de Saint-Hyacinthe, Davis Family, Davis Leather Co. Ltd., Newmarket, Duclous & Payan Ltd., K. M. Fraser, Montréal, Chas. R. Duclous, Montréal, La Banque Canadienne de Commerce, L'Association des Manufacturiers de Chaussures du Canada, Montréal, Famille Bourgoin, Montréal, Famille Eugène Côté, MM. Albert Chevalier, Geo. Arcand, Shipping Containers Ltd., Montréal, C. S. Hyman Co. Ltd., London Ont., Cotton Threads Ltd., Montréal, M. L. E. Côté, Ottawa, Ont. Robinson Leather, Co. Ltd., Oshawa, United Shoe Machinery Co. Ltd., Montréal, R. B. Shaw, Anglo-Canadian Co. Ltd., Montréal, La Manufacture de Boîtes de St-Hyacinthe, Les Employés de la Manufacture Côté, La Compagnie J. A. & M. Côté, M. et Mme Ernest Benoit, Emile Bouchard, M. T. D. Bouchard.

SYMPATHIES. — Rév. Sr. Marie Immaculée, Holyoke, Mme Bolduc, Québec, La Conférence St-Vincent de Paul de St-Hyacinthe, MM. Edgar Clément Ltee, Québec, Knowlton Mr. United Shoe Machinery Co. Ltd., Montréal, Frs. A. Boivin, Québec, A. Maranda, Association des Surintendants et Contremaîtres en Chaussures, Union St-Joseph de St-Hyacinthe, Belding Corticelli, Ltd., Montréal, Association des Manufacturiers de Chaussures du Canada, Montréal, H. L. Godfrey, Dungan Hood Co., Philadelphia, Pa. Frank & Bryce Ltd., Montréal, Louis Mallette, Montréal, MM. et Mmes J. H. Chagnon, G. H. Gordon, Dr Yves Lafleur, M. J. B. St-Pierre, MM. Paul Laframboise, J. B. Bousquet, Mlle Borduas, MM. et Mmes L. P. Morin, Armand Lancôt, M. J. G. Trahan, Mlle Paule M. Borduas, M. Albert Richer, Montréal, M. Raoul F. Trudeau, Mlle L. G. Lalime, M. et Mme Jos. Cormier, M. Horace St-Germain, M. et Mme J. A. Viger, M. François Borduas, M. A. Larivière, Rév. Donald Ferron, Verdun, M. et Mme H. L. Godbout, Rév. Maurice Godbout, Farnham, MM. Jules Lamother, Outremont, Chas. St-Jacques, Drummondville, J. O.

BOUQUETS SPIRITUELS. — M. et Mme Arthur Pouliot, Québec, Mme H. Bolduc, Québec, M. et Mme Arthur Tétrault, Montréal, M. Wilfrid Boucher, Montréal, M. Fred. Darsigny, Mlles Laurette, Noella et Yvette Boucher, Montréal, M. et Mme Jos. La Pierre, Montréal, Mme Arthur Boucher, Montréal, Rév. Sr. Marie Immaculée, Holyoke.

L'OEUVRE DU NOVICIAT. — M. et Mme Eugène Boucher, Mlle Jeannette Chevalier, M. A. Lamothe, Les Enfants de M. W. Bernard, M. Brodeur et Mlle Rolande Sautoire, M. et Mme Toussaint Forest, Ste-Hélène, M. Roland Bissonnet, MM. et Mmes Benoit L'Honore, W. Bernard, Henri Raymond, M. W. Bernard, M. Paul-Henri Bissonnet, M. et Mme Fernand Bernard, Montréal, Famille F. X. Demers, M. François Jetté, Familles Tétrault et R. Bourbeau, MM. et Mmes Roméo Bernard, St-Liboire, Elie Bourbeau, Léon Denis, St-Hilaire, Henri Morin, M. Henri Bernard, Montréal, Dr et Mme J. A. Viger.

TRIBUTS FLORAUX. — MM. Elmer et H. W. Davis, Kingston, La Cité de Saint-Hyacinthe, Davis Family, Davis Leather Co. Ltd., Newmarket, Duclous & Payan Ltd., K. M. Fraser, Montréal, Chas. R. Duclous, Montréal, La Banque Canadienne de Commerce, L'Association des Manufacturiers de Chaussures du Canada, Montréal, Famille Bourgoin, Montréal, Famille Eugène Côté, MM. Albert Chevalier, Geo. Arcand, Shipping Containers Ltd., Montréal, C. S. Hyman Co. Ltd., London Ont., Cotton Threads Ltd., Montréal, M. L. E. Côté, Ottawa, Ont. Robinson Leather, Co. Ltd., Oshawa, United Shoe Machinery Co. Ltd., Montréal, R. B. Shaw, Anglo-Canadian Co. Ltd., Montréal, La Manufacture de Boîtes de St-Hyacinthe, Les Employés de la Manufacture Côté, La Compagnie J. A. & M. Côté, M. et Mme Ernest Benoit, Emile Bouchard, M. T. D. Bouchard.

SYMPATHIES. — Rév. Sr. Marie Immaculée, Holyoke, Mme Bolduc, Québec, La Conférence St-Vincent de Paul de St-Hyacinthe, MM. Edgar Clément Ltee, Québec, Knowlton Mr. United Shoe Machinery Co. Ltd., Montréal, Frs. A. Boivin, Québec, A. Maranda, Association des Surintendants et Contremaîtres en Chaussures, Union St-Joseph de St-Hyacinthe, Belding Corticelli, Ltd., Montréal, Association des Manufacturiers de Chaussures du Canada, Montréal, H. L. Godfrey, Dungan Hood Co., Philadelphia, Pa. Frank & Bryce Ltd., Montréal, Louis Mallette, Montréal, MM. et Mmes J. H. Chagnon, G. H. Gordon, Dr Yves Lafleur, M. J. B. St-Pierre, MM. Paul Laframboise, J. B. Bousquet, Mlle Borduas, MM. et Mmes L. P. Morin, Armand Lancôt, M. J. G. Trahan, Mlle Paule M. Borduas, M. Albert Richer, Montréal, M. Raoul F. Trudeau, Mlle L. G. Lalime, M. et Mme Jos. Cormier, M. Horace St-Germain, M. et Mme J. A. Viger, M. François Borduas, M. A. Larivière, Rév. Donald Ferron, Verdun, M. et Mme H. L. Godbout, Rév. Maurice Godbout, Farnham, MM. Jules Lamother, Outremont, Chas. St-Jacques, Drummondville, J. O.

BOUQUETS SPIRITUELS. — M. et Mme Arthur Pouliot, Québec, Mme H. Bolduc, Québec, M. et Mme Arthur Tétrault, Montréal, M. Wilfrid Boucher, Montréal, M. Fred. Darsigny, Mlles Laurette, Noella et Yvette Boucher, Montréal, M. et Mme Jos. La Pierre, Montréal, Mme Arthur Boucher, Montréal, Rév. Sr. Marie Immaculée, Holyoke.

L'OEUVRE DU NOVICIAT. — M. et Mme Eugène Boucher, Mlle Jeannette Chevalier, M. A. Lamothe, Les Enfants de M. W. Bernard, M. Brodeur et Mlle Rolande Sautoire, M. et Mme Toussaint Forest, Ste-Hélène, M. Roland Bissonnet, MM. et Mmes Benoit L'Honore, W. Bernard, Henri Raymond, M. W. Bernard, M. Paul-Henri Bissonnet, M. et Mme Fernand Bernard, Montréal, Famille F. X. Demers, M. François Jetté, Familles Tétrault et R. Bourbeau, MM. et Mmes Roméo Bernard, St-Liboire, Elie Bourbeau, Léon Denis, St-Hilaire, Henri Morin, M. Henri Bernard, Montréal, Dr et Mme J. A. Viger.

TRIBUTS FLORAUX. — MM. Elmer et H. W. Davis, Kingston, La Cité de Saint-Hyacinthe, Davis Family, Davis Leather Co. Ltd., Newmarket, Duclous & Payan Ltd., K. M. Fraser, Montréal, Chas. R. Duclous, Montréal, La Banque Canadienne de Commerce, L'Association des Manufacturiers de Chaussures du Canada, Montréal, Famille Bourgoin, Montréal, Famille Eugène Côté, MM. Albert Chevalier, Geo. Arcand, Shipping Containers Ltd., Montréal, C. S. Hyman Co. Ltd., London Ont., Cotton Threads Ltd., Montréal, M. L. E. Côté, Ottawa, Ont. Robinson Leather, Co. Ltd., Oshawa, United Shoe Machinery Co. Ltd., Montréal, R. B. Shaw, Anglo-Canadian Co. Ltd., Montréal, La Manufacture de Boîtes de St-Hyacinthe, Les Employés de la Manufacture Côté, La Compagnie J. A. & M. Côté, M. et Mme Ernest Benoit, Emile Bouchard, M. T. D. Bouchard.